



Synthèse
Jeudi 26 mars 2015

Baisse de l'investissement public et développement de l'ingénierie (para)publique :
quelles conséquences sur l'ingénierie privée ?

Observatoire
paritaire
OPIIEC
PROSPECTIVE MÉTIERS

Numérique
Ingénierie
Études
et Conseil
Métiers de
l'évènement



Introduction

1. Evolution de l'investissement public
2. Evolution du marché de l'ingénierie
3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée
4. Conclusions et préconisations

Glossaire

Cette présentation incluant de multiples acronymes, vous pouvez retrouver leur signification dans le glossaire p.45/46



Introduction

Cette étude, conduite entre septembre 2014 et février 2015, a mobilisé, pour établir un diagnostic précis et une analyse prospective réaliste, de nombreux experts des secteurs public et privé

Une étude sur l'investissement public et le marché de l'ingénierie pour :

- Mesurer l'impact des efforts de rétablissement des finances publiques sur l'investissement public et la dépense publique d'ingénierie
- Evaluer l'évolution de la concurrence des ingénieries (para)publiques
- Identifier les impacts sur le marché, les emplois, les métiers et les compétences de l'ingénierie privée
- Evaluer, en conséquence, les besoins en formation et rédiger les préconisations adéquates pour faire face à ces évolutions

Moyens employés



Questionnaire en ligne

Plus de 1.200 réponses



Documents

Une centaine de documents de référence analysés



Entretiens

60 entretiens avec les différentes parties prenantes



Salons et Conférences

Participation au salon des maires 2014 et au salon de l'ingénierie Meet.ing 2014



Ateliers

2 ateliers avec le COPIL et des experts pour valider les modèles mathématiques et les préconisations



Introduction

Nous tenons à vivement remercier les personnes qui nous ont permis de les interviewer dans le cadre de la présente étude

36 entretiens avec des représentants d'ingénieries privées

Lamia AMIRI - Assistante de Gestion Axenne, Eric AUGER – PDG SEMOP, Laurent BARRY – Gérant Domo-Fluides, Didier BARBAUD – PDG SAFERAIL, Yves BESSET – Chargé de mission Groupe AVS, Gwenaël BOUVIER – Gérant Atelier Bouvier Environnement, François BRAY – DG BE Dejante, Frédéric BRUYERE – Directeur Eco-Stratégie, Marie Bénédicte CHUFFART – Directrice MANAGEMENT ET BUILDING CONCEPT, Alice COEURET – Chargée de recrutement AES Ingénierie, Eric DELMARRE – Directeur IDP Consult, Patrick DELAPORTE ARNAL – Gérant Softloft, Christelle DUVERGER – Gérante EMPREINTE GREEN CONCEPT, Veronique FREMY – Ingénieur Structures Riviera, Sylvain GALANT – Gérant Citea, Paul GALONNIER – Président PRESENTS/SITETUDES, Bernard GATTI – Directeur OTCE, Jean-Baptiste GRESS – Hydro Géotechnique, Marc GRUZZA - co-gérant MG Concept Ingénierie, Marie Eugénie Hubert - Responsable administratif et RH EPI94, Stéphane HUGUET – Fondasol, Bruno IRATCHET – Directeur Realia, Nicolas JACHET - PDG EGIS et Président Syntec Ingénierie, Jean LEROY – Gérant Alnair Environnement, Christophe MACHARD – PDG Intégrale Environnement, Pascale MATHIAULT – Directrice Puzzle Ingénierie Culturelle, Laurent MERCIER - Direction Technique & Commerciale 1 Dsens Holding, François MEUNIER – Directeur Attitudes Urbaines, Joris N'Haux – Ingénieur chez SYSTRA, Christian VILAIN – Gérant OXYRIA, Représentant de NG Concept Construction, Paul Séassal – Directeur PAUL SEASSAL CONSULTANTS SAS, Jean TESTON – Gérant IMC Centre, Jean-François VIDALIE – Directeur Aménagement Pierre et Eau, Michel WIDEHEM - Directeur PAYSARBRE, Leslie WIDMANN – Directrice ODYSSEE DEVELOPPEMENT

1 entretien avec un expert tiers

Julien ROITMAN, Président Honoraire IESF

14 entretiens avec des représentants d'administrations publiques

Daniel BELON – Directeur adjoint FNCCR, Vincent BONIFACE – Maire de Vionville, Alain COMBE – Elu de Thèze, Xavier DAIRAINÉ – Chef de Projet Transport à Haut niveau de service à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Edgard FOURCADE – Maire de Le Pin, Thierry FRANCO – Commissaire Général Adjoint du Commissariat Général à l'Investissement, Gérald FRIBOURG - Directeur du Budget et de la Comptabilité de la Ville et du Grand Dijon, Paul GALLANT – DGS de Saint-Marcel, Sophie GIRAUDO – DGS de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, Patrice GIROT - Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency et directeur adjoint de l'association des DGS, Beryl GODEFROY – Directrice des Finances de l'Hôpital Henri Mondor, Philippe MILLS – PDG de la SFIL et Administrateur de la BEI, Yannick LE GUEN – sous-directeur à la direction générale de l'offre de soins du Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Noël de SAINT PULGENT – Chef de la Mission de Contrôle économique et financier des transports au Ministère de l'Economie, Administrateur SNCF ; Membre du conseil du Grand Paris

9 entretiens avec des représentants d'ingénieries (para)publiques

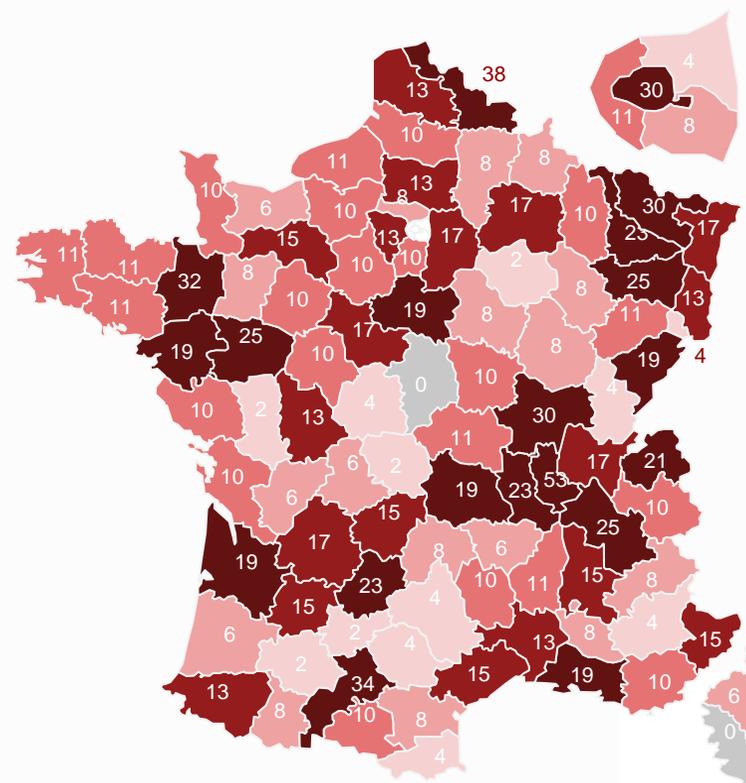
Jean-Michel CARDON - Chef du département de l'action territoriale ONEMA, David FARGES, Directeur de l'Ingénierie Départementale de Corrèze, Jacques FATRAS - Responsable pôle Architecture, Villes & Territoires CAUE Haute Savoie, Franck FAUCHEUX – détaché par le ministère du logement à l'ANRU, Philippe LABAUME - Délégué régional CAUE de Midi-Pyrénées, Valérie LASEK – Directrice de la mission de préfiguration de l'Institut de la Ville Durable à l'ANRU, Ludivine LESOIN - Responsable communication FNCAUE, Ronan TABURET - Chargé de communication du CEREMA, Philippe VIROULAUD – Directeur DREAL Pays de la Loire

Introduction

Le sondage, adressé à une base de contacts très large, a permis d'obtenir un panel de répondants représentatif du côté public et du côté privé

- **421 sociétés d'Ingénierie privées** : AES Ingénierie, Aker Solutions, Ametra, BE Déjante, Cabinet Merlin, Ceres Ingénierie, Citea, Domo-Fluides, Eco-Stratégie, Erdyn, Geoexperts, Hydro-géotechnique, Ingerop, Intégrale Environnement, Iris Conseil, MCA Ingénierie, OTCE, Paul Seassale Consultants, Paysarbres, Presents/SI-Etudes, Sofregaz SAS, Spie, Technip, Tractebel Engineering...
- **57 Structures d'Ingénieries publiques / parapubliques** : ADIL, Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure, Agences Régionales de Santé, Agence d'Urbanisme de Lyon, ATD59, ATD88, ATD71, Agence d'urbanisme Sud-Bourgogne, CAUE du Doubs, CAUE de la Haute-Savoie, Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne, Cerema, Chambre d'agriculture, Corrèze Ingénierie, DIR, Direction Départementale des Territoires de la Meuse, EPF92, Ineris, IT05, Onema...
- **763 Administrations publiques** : Communauté de communes le pays de Royan, Communauté de communes des 4 rivières, Conseil Général d'Eure-et-Loir, Conseil Général de Côte-d'Or, Conseil Général de Meurthe et Moselle, Conseil Général de la Marne, Conseil Général des Pyrénées Atlantique, Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Régional de Basse-Normandie, Conseil Régional d'Île de France, Direction Générale de l'Energie et du Climat, Grand Dijon, Marseille Provence Métropole, Ministère de l'Intérieur, Reims Métropole, Saint-Lô Agglo, Ville de Dijon, Ville de Lyon, Ville de Montauban, Ville de Saint Marcel, Ville de Saint Tropez, Ville de Sceaux, Ville de Villefranche...

Répartition des répondants au sondage par département





Introduction

1. Evolution de l'investissement public

2. Evolution du marché de l'ingénierie
3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée
4. Conclusions et préconisations

Glossaire

1. Evolution de l'investissement public

L'investissement des administrations publiques (APU) a servi d'amortisseur lors de la crise. Il devrait s'infléchir dans les 3 prochaines années pour accompagner le redressement des finances publiques

La stabilité de l'investissement des administrations publiques (APU) en France a permis d'amortir le choc de la crise de 2008

- L'investissement des administrations publiques représente 4% du PIB (ce qui est bien supérieur à la moyenne européenne)
- Il a permis de limiter les effets des variations de l'investissement privé
- L'investissement public n'a reculé qu'en 2010 lors de la crise de financement des collectivités territoriales (CT)

Toutefois, cet investissement public devrait être impacté par :

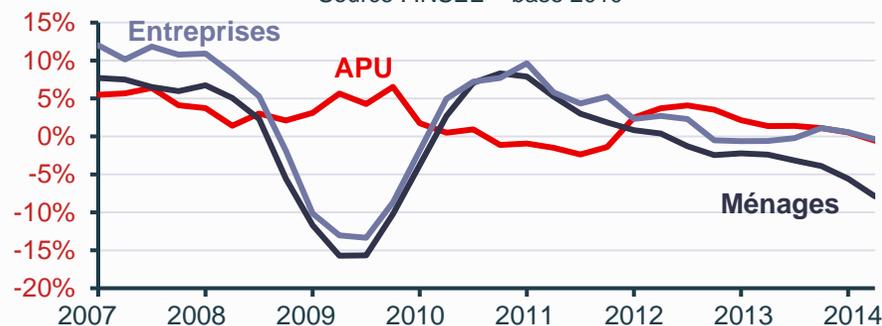
- L'engagement de redressement des finances publiques (2^{ème} programme de stabilité 2014-2017 d'avril 2014 et plan de redressement des finances publiques de 50Mds€ d'économies sur 3 ans, par rapport à la tendance)
- La diminution conjoncturelle liée à la période électorale : communales en 2014, départementales et régionales en 2015
- La réforme territoriale annoncée en 2014

La dégradation de la conjoncture économique entraîne un dérapage de l'exécution du programme et devrait aboutir à son renforcement à terme

- La croissance attendue du PIB en 2014 a été ramenée de 1% à 0,4%
- L'inflation pour 2014 devrait être plus proche de 0,5% que des 1,3% prévus
- Déficit : -4,3% attendus contre -3,6% prévus dans la Loi de Finances (LFI) 2014 et -3,8% prévus dans le pacte de stabilité d'avril 2014

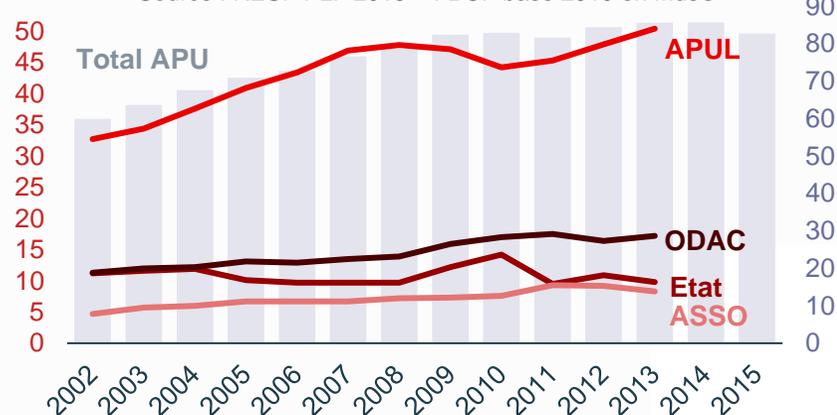
Croissance de l'investissement sur un an en France (nominal)

Source : INSEE – base 2010



Evolution des investissements des administrations publiques

Source : RESF PLF 2015 – FBCF base 2010 en Mds€





1. Evolution de l'investissement public

Premiers contributeurs de l'investissement public, les collectivités territoriales (CT) et en particulier les plus petites, les communes, anticipent une nécessaire diminution de leur investissement

Une baisse significative des investissements du bloc communal est attendue en 2014 et 2015

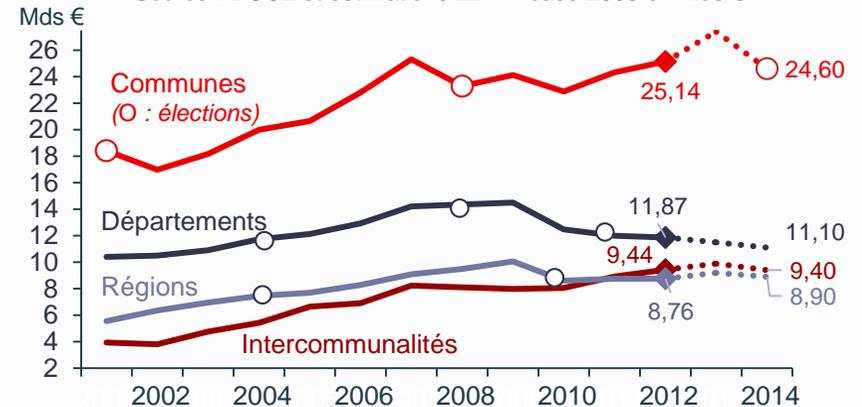
- 60% des investissements sont portés par les CT (base 2010)
- Les investissements du bloc communal ont continué à augmenter après 2010, alors que les départements et régions réduisaient largement la part des investissements dans leurs dépenses totales
- La Banque Postale estime (hypothèses généralement pessimistes) que l'investissement des CT devrait diminuer de 7,4% en 2014 et 2015, avec une baisse très marquée pour les communes (-10,2%)

La réduction prévue de 3,7 Mds€ par an de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux CT de 2015 à 2017 devrait :

- Etre compensée en partie par l'augmentation de leur fiscalité propre, les emprunts (leur capacité d'emprunt reste globalement bonne) et quelques dispositifs de soutien (création d'une « dotation de soutien à l'investissement local » de 423 M€, augmentation du taux forfaitaire de compensation de la TVA sur les investissements...)
- Se traduire néanmoins par une baisse des investissements publics locaux, les plus alarmistes (le Sénat) allant jusqu'à estimer la baisse à 45% pour les communes et de 30% pour les autres CT

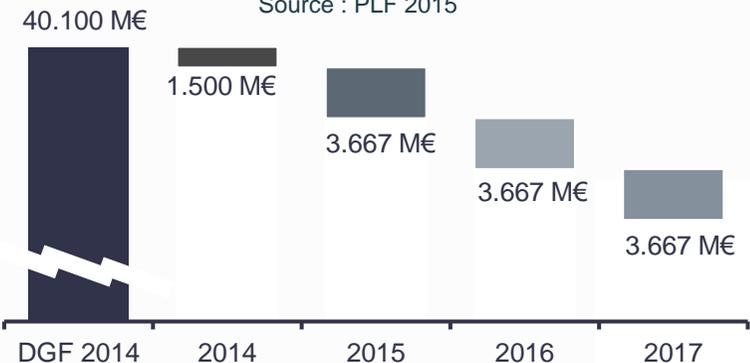
Dépenses d'investissement des collectivités territoriales

Source : DGCL et estimations LBP – base 2005 en Mds €



Réduction de la DGF prévue jusqu'en 2017

Source : PLF 2015



1. Evolution de l'investissement public

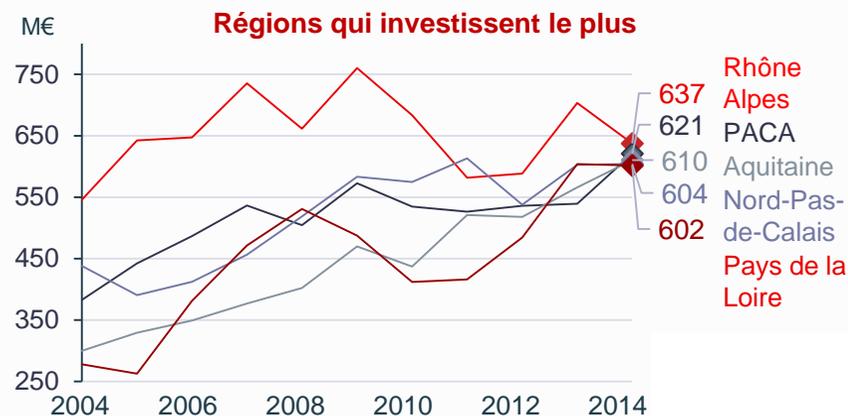
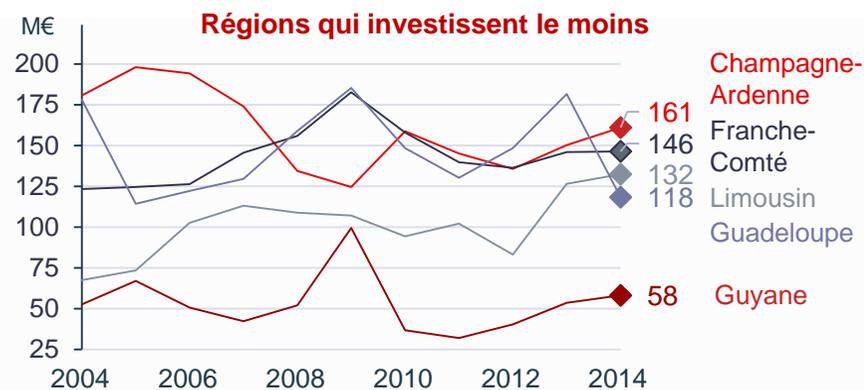
Le déséquilibre d'investissement entre collectivités territoriales s'est creusé ces 10 dernières années et pourrait encore s'amplifier dans ce contexte de restrictions budgétaires

Les écarts en matière d'investissement entre territoires se creusent

- Les grandes régions urbaines et quelques régions touristiques (littoral, montagne...) ont des projets d'investissement visibles et importants voués à promouvoir l'attractivité de leur territoire
- Les collectivités territoriales rurales ont moins recours à l'investissement
- Les régions qui investissent le plus investissent de plus en plus, les inégalités se développent entre régions sur ce point. Il en va de même des écarts entre départements : en 2013, le Territoire de Belfort investissait 26M€, les Bouches-du-Rhône 558M€ (soit 1,55 fois plus par habitant)
- Les grandes métropoles tirent aujourd'hui l'investissement vers le haut

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) estime que ces déséquilibres se sont amplifiés ces 10 dernières années

- L'Île-de-France a connu une augmentation de 27% de l'activité en Travaux Publics contre un repli de 25% en Limousin
- Le système de péréquation qui organise la redistribution des revenus entre CT pour réduire les inégalités territoriales n'est plus suffisant en ce qui concerne l'investissement
- Certaines CT rurales sont complètement dépendantes des subventions des agences ou d'autres CT pour mener leurs projets... or ces subventions sont menacées par l'effort demandé à ces dernières qui concentrent les budgets sur leurs domaines de compétences



Source : DGCL – Budgets Primitifs 2013 et 2014 et Comptes Administratifs 2004-2012 des régions – moyenne 2004-2014 en M€

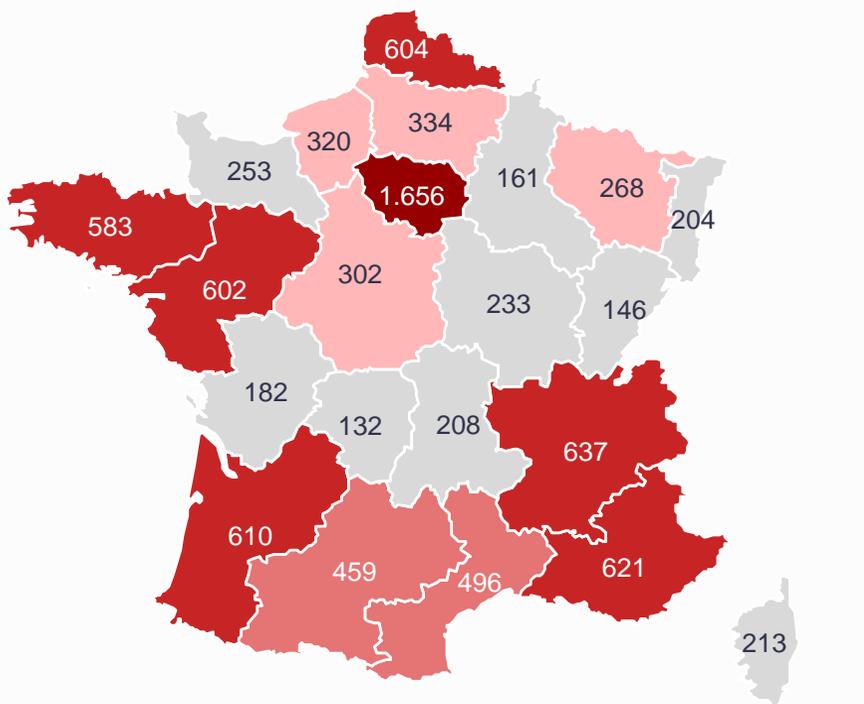


1. Evolution de l'investissement public

Les grandes métropoles et les régions touristiques françaises maintiennent un investissement fort pour développer l'attractivité de leurs territoires

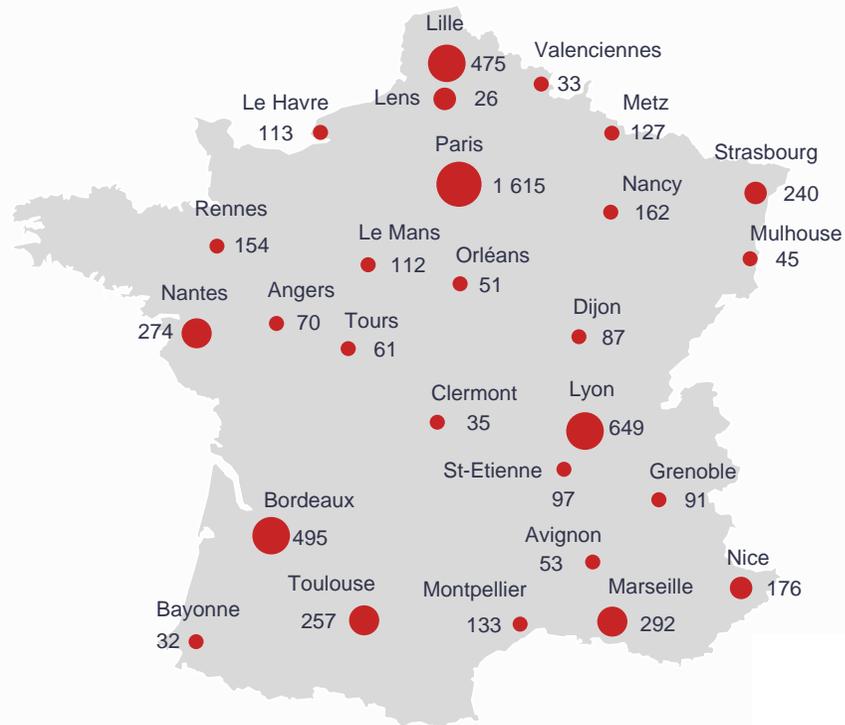
Niveau d'investissement des régions

Source : DGCL – Budgets Primitifs 2014 en M€ – hors remboursement de la dette



Niveau d'investissement des groupements et de Paris en 2013

Source : DGCL – Comptes 2013 en M€ hors remboursement de la dette



< 250 M€
 > 250 M€ < 400 M€
 > 400 M€ < 550 M€
 > 550 M€ < 1.000 M€
 > 1.000 M€

< 150 M€
 > 150 M€ < 250 M€
 > 250 M€ < 350 M€
 > 350 M€ < 1000 M€
 > 1000 M€



1. Evolution de l'investissement public

Les prestations intellectuelles dans le sillage des activités du BTP devraient continuer à souffrir à court terme

L'investissement direct des APU en prestations intellectuelles frôle les 2 Mds€ en 2013. La tendance à long terme est encourageante

- Les évolutions de cet investissement semblent corrélées aux évolutions de l'investissement en construction
- Attention, ces activités incorporent des activités de prestations intellectuelles distinctes de l'ingénierie (*ex : juridiques, comptables...*)

A court terme, en revanche, les investissements publics en construction suivent une courbe très négative

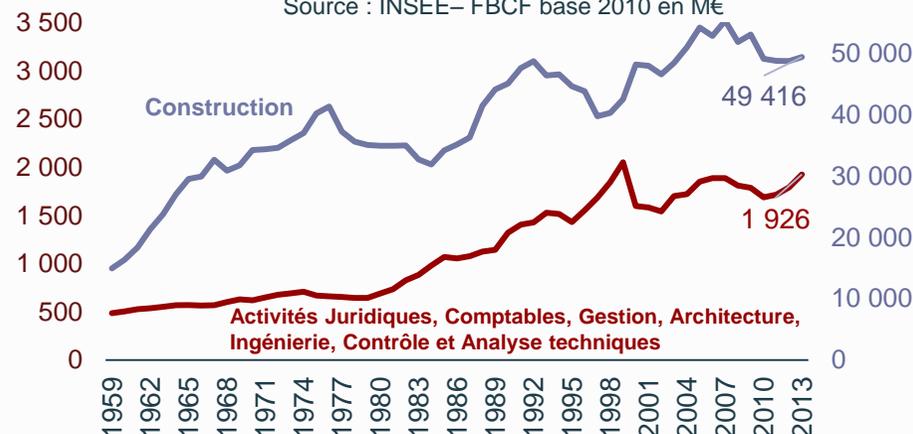
- La Banque Postale souligne que les collectivités territoriales représentent 40% du CA des Travaux Publics
- Les acteurs de ce secteur sont assez pessimistes quant à la capacité de leurs clients publics à générer de l'activité
- L'indice de confiance de l'INSEE pour les Travaux Publics est tombé à son plus bas niveau depuis 2000 au dernier trimestre 2014 (-57,6)

Les prestations intellectuelles – dont l'ingénierie – liées à ces activités de BTP devraient donc diminuer dans les années à venir de manière corrélée. C'est ce que notre modélisation souligne :

- Entre 2011 et 2014, les investissements des APU en ingénierie ont été stables (+0,2% par an) pour atteindre les 6 Mds€ en 2014
- Entre 2014 et 2017, une décroissance de 1,4% par an est attendue

Investissements publics directs par produit de 1959 à 2013

Source : INSEE– FBCF base 2010 en M€



Indice de confiance du climat des affaires dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics – clientèle publique

Source : INSEE – % de répondants envisageant une hausse d'activité moins % de répondants envisageant une baisse





1. Evolution de l'investissement public

Les secteurs traditionnels de la construction risquent de pâtir d'une double baisse : baisse de l'investissement global des APU et baisse de leur part dans le mix sectoriel d'investissement

L'investissement public va certes baisser, mais le mix sectoriel va aussi évoluer. La part des secteurs traditionnels dans l'investissement des APU devrait se réduire au profit de projets plus technologiques

- Les activités traditionnelles (bâtiment, voirie...) devraient donc subir une double baisse : baisse de l'investissement global, baisse de la part qui est consacrée à ces activités
- ...et ce au profit d'investissements de productivité souvent portés par des secteurs à forte composante technologique (télécoms, énergie...)

Les investissements des APU en construction vont évoluer fortement vers des projets de rénovation / réhabilitation

- Les besoins sont tirés par la nécessaire application de nouvelles normes (normes thermiques, d'accessibilité, d'évolution des usages...)
- Les lois ALUR restreignent l'urbanisation, orientant mécaniquement l'investissement vers des projets de maintenance et rénovation
- La rénovation de bâtiments publics vétustes a été parfois repoussée pour financer les constructions de bâtiments nouveaux
- La diminution des crédits d'investissement devrait favoriser les opérations de moindre envergure au détriment des grands projets de construction

Les ingénieries privées ont bien anticipé le basculement des projets vers plus de rénovation / réhabilitation (prévision de croissance de +7,4% dans leur CA entre 2015 et 2020)

Evolution prévisionnelle des investissements publics par domaine

Source : analyse documentaire et entretiens avec des responsables publics

Périmètre	2014/2015	2016/2017
APU - Total	↘	→

Investissements directs des APU

Construction (Bâtiments, TP, voirie)	↘	→
Défense	↘	↘
Santé	↘	→
Réseaux d'eau et assainissement	→	→

Investissements portés par des entreprises mais avec une part importante des décisions/subventions publiques

Transports	↘	→
Télécoms	↗	↗
Energie	↗	↗
Logement	→	→



1. Evolution de l'investissement public

Après une forte diversification des sollicitations sur la période 2009-2014, les APU vont se montrer plus sélectives sur les types d'intervention sur lesquels elles investiront d'ici à 2020

Les missions confiées par les administrations devraient évoluer vers plus d'accompagnement en définition de projet

- La part des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) en définition de projet devrait passer de 6 à 20%
- La part des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en définition de projet devrait passer de 10 à 16%

Les principaux types d'intervention demandés par les APU sont :

- Le suivi d'exécution des travaux
- Le montage de dossiers de subventions
- Les études de faisabilité et de définition de projets

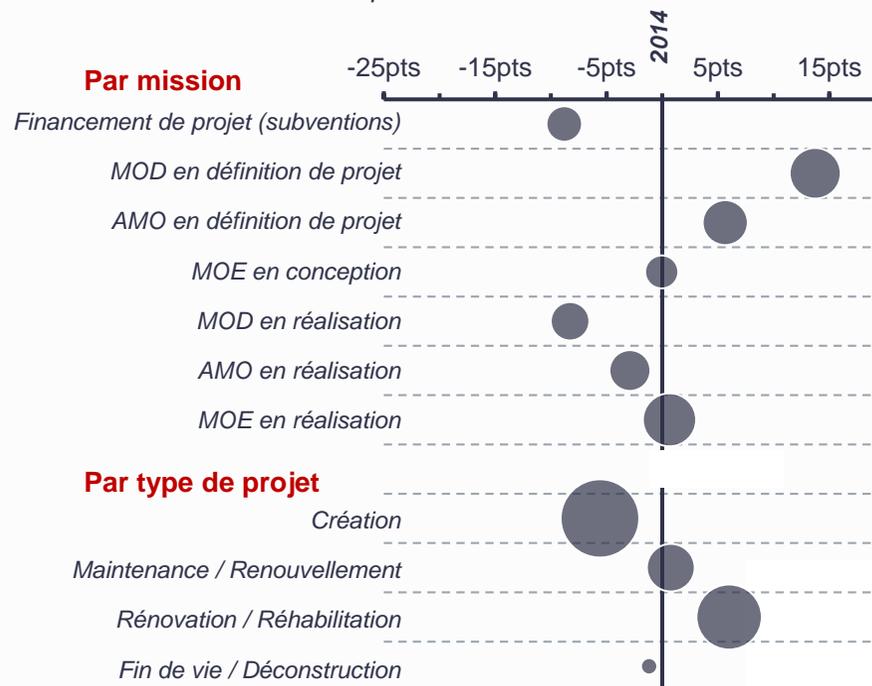
Sur la période 2014-2020, certains types de projets devraient être moins portés par les administrations

- Les types de projets qui avaient beaucoup augmenté sur la période précédente devraient se réduire significativement (élaboration de stratégies, études de faisabilité et de définition de projets...)
- Le besoin en conseil juridique devrait évoluer fortement : près de 15% des administrations envisagent d'avoir recours à ce type d'intervention

Perspectives d'évolution de l'activité issue de la commande publique selon les APU

Source : sondage KYU-OPIIEC

En points de pourcentage entre les périodes 2009-2014 et 2015-2020
La taille des bulles représente le poids de la mission dans l'activité de l'acteur concerné sur la période 2015-2020





1. Evolution de l'investissement public

Des mécanismes publics ont reconstitué les capacités de financement des investissements publics. Ce point ne devrait donc pas constituer un frein à l'investissement

Au niveau français, des subventions devraient favoriser l'investissement

- **Les nouveaux contrats de plan Etat-Régions.** Le gouvernement prévoit 12,5 Mds€ mobilisés de 2015 à 2020 pour adresser 5 thématiques principales : mobilité multimodale, enseignement supérieur et recherche, transition écologique, numérique et filières d'avenir et usines du futur
- **Les contrats de ville de nouvelle génération**

...et 2 institutions financières sont particulièrement engagées dans le financement (emprunts) des investissements locaux

- **La SFIL** (Société de Financement Local). Créée par l'Etat à la suite des difficultés rencontrées par Dexia en 2010, elle finance les emprunts des collectivités sur le moyen / long terme (15 à 25 ans)
- **La Caisse des dépôts.** Elle gère les emprunts à maturité comprise entre 20 et 40 ans (à taux livret A + 100 pts de base). Une enveloppe de 20 Mds€ sur la période 2013-2017 permet de financer des projets inférieurs à 2M€

Quant au Commissariat Général à l'Investissement (CGI), il réalise une évaluation des principaux projets d'investissement de l'Etat pour :

- Valider leur rentabilité socio-économique et les prioriser
- Valider la cohérence entre projets

Au niveau européen, le plan Junker, par effet de levier, estime pouvoir lever 315 Mds€ (garanties de prêts). En France, il pourrait sécuriser le financement d'investissements déjà prévus (Grand Paris, CDG express...), les projets à proposer sont en cours d'étude avec les régions

La démarche globale d'évaluation des investissements

Source : CGI et décret 2013-1211

Rôle du CGI	Phase d'évaluation	Périmètre	Seuil
Organise	Inventaire permanent des projets d'investissement	Global	Financement public > 20M€
Soutient	Mise en place et normalisation de la démarche d'évaluation	Par ministère	
Est Associé	Structuration des programmes – définition des critères pour évaluations ultérieures	Par programme	
Suit	Constitution du dossier d'évaluation	Par projet	
Pilote	Contre-expertise indépendante des projets significatifs	Par projet	



1. Evolution de l'investissement public

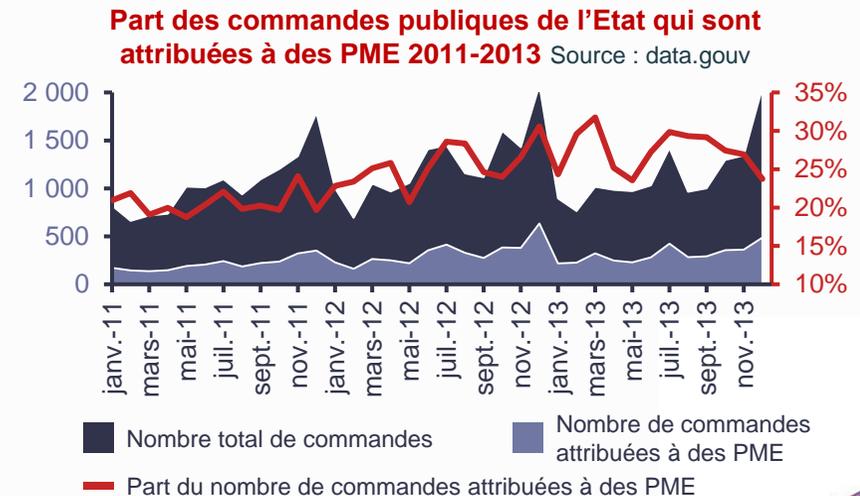
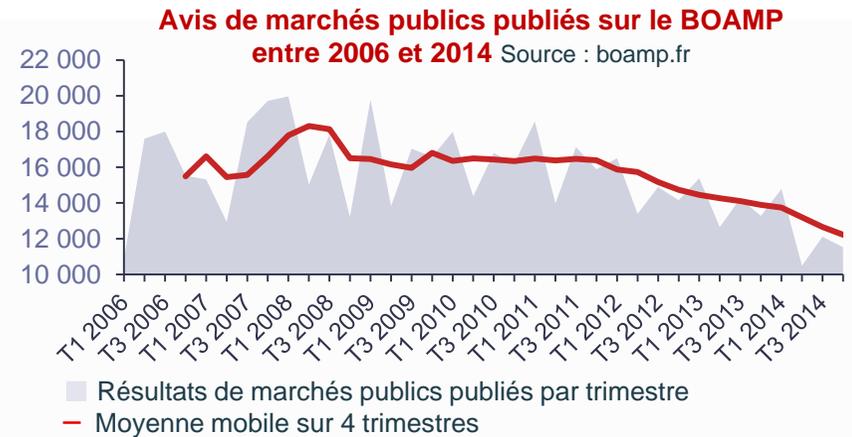
Le nombre décroissant de projets conduit à une hyper-concurrence dans l'ingénierie qui accroît la pression sur les taux accordés et remet en cause la pérennité des structures les plus fragiles

Les ingénieries privées déplorent une baisse du nombre de marchés, une concurrence accrue et une chute de leurs taux

- Le nombre de marchés publics recensés sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) est en diminution depuis 2011. Ce phénomène s'est accentué en 2013 et (surtout) en 2014
- La diminution s'explique en partie par le relèvement du seuil de publicité des marchés de 4.000 à 15.000 € – décret n°2011-1853 – et par le transfert des avis de moins de 90.000€ vers d'autres journaux d'annonces légales
- ...mais la DILA estime que ce sont le contexte électoral, la baisse des dotations de l'Etat et la réforme territoriale qui sont responsables de la forte diminution des marchés publics au 2e trimestre 2014
- Les acheteurs publics maîtrisent souvent moins bien les aspects techniques des réponses ce qui peut conduire à une évaluation en moins-disance

Malgré une réglementation de plus en plus favorable, les pratiques de la commande publique rendent son accès difficile aux TPE/PME

- Le processus administratif reste lourd pour les petites entreprises
- Le « partenariat d'innovation » a été introduit pour permettre à l'acheteur public de s'orienter sur des solutions innovantes souvent portées par des start-ups, mais la procédure reste complexe pour les plus petites CT
- Les nouvelles exigences des administrations – ex : démonstration d'un retour sur investissement (ROI) économique et sociétal – ont un coût réel pour les ingénieries, particulièrement difficile à assumer pour les TPE/PME





Introduction

1. Evolution de l'investissement public
- 2. Evolution du marché de l'ingénierie**
 - a. **Evolution des ingénieries publiques et parapubliques**
 - b. Evolution des ingénieries privées
 - c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées
3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée
4. Conclusions et préconisations

Glossaire



2. Evolution du marché de l'ingénierie

a. Evolution des ingénieries publiques et parapubliques

La réglementation française tend depuis quelques années à encadrer les interventions de l'ingénierie publique afin de respecter les normes communautaires en matière de concurrence

L'ingénierie (para)publique, telle qu'on la connaît, est le fruit d'une longue histoire

- Spécificité française, l'ingénierie publique et parapublique date de l'ère napoléonienne, elle s'est structurée au cours de la V^{ème} République
- En 2001, la loi « MURCEF » replace les activités d'ingénierie (para)publique dans le champ concurrentiel
- A partir de 2007, l'Etat confirme son choix de sortir son ingénierie du champ concurrentiel, privilégiant un rôle d'expert en conseil des CT
- Invoquant un maillage insuffisant des ingénieries privées sur le territoire et des coûts trop élevés, les grandes CT réagissent à ce « désengagement de l'Etat » en structurant une ingénierie (para)publique territoriale plus forte
- Se sont alors développées de manière hétérogène sur le territoire français : des Agences Techniques Départementales (ATD), des Sociétés Publiques Locales (SPL), des communautés, des syndicats mixtes... proposant à leur tour des services d'ingénierie (MOD, AMO, MOE, conseil, expertise...)
- Ces structures peuvent ne pas être mises en concurrence par leurs actionnaires publics du fait de la jurisprudence relative aux contrats « in house » ou de « prestations intégrées »
- La loi NOTRe, débattue actuellement, pourrait encore rebattre quelques cartes en matière d'ingénierie publique (*transfert aux régions et aux métropoles de la voirie départementale, développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental...*)

1804	▶ Début des prestations de service de l'Etat vers les collectivités publiques
1967	▶ Création des Directions Départementales de l'Equipement (DDE) à partir des anciens services de l'Etat. Ils assurent des rôles en MOA – AMO – MOE
1982	▶ Loi Defferre, Acte I de la décentralisation territoriale
1983	▶ Loi relative à la répartition des compétences entre communes, départements, régions et Etat. Les services de l'Etat, des départements et des régions peuvent apporter leur concours technique aux communes qui le demandent pour l'exercice de leurs compétences.
1992	▶ Loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République, les services déconcentrés de l'Etat peuvent apporter leur appui technique aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics de coopération pour la réalisation de leurs projets de développement économique, social et culturel.
1998	▶ Une plainte est déposée devant la Commission européenne par la Chambre des ingénieurs conseils de France pour violation par l'Etat français des normes communautaires en matière de concurrence
2000	▶ Décret du Gouvernement qui réaffirme la possibilité pour les services techniques de réaliser des prestations d'ingénierie publique
2001	▶ Loi MURCEF : fin des conventions, les prestations d'ingénierie publique sont désormais réalisées dans les conditions prévues par le code des marchés publics. Une exception est introduite avec la création de l'assistance technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT)

Source : rapport sénatorial de 2010 d'Yves Daudigny



2. Evolution du marché de l'ingénierie

a. Evolution des ingénieries publiques et parapubliques

Dans une offre d'ingénierie territoriale aujourd'hui très éclatée et peu lisible, le département se positionne en chef d'orchestre, mais il est loin d'être le seul acteur

Les départements se sont positionnés en chefs d'orchestres de l'ingénierie publique depuis le désengagement de l'Etat

- Plus de 60 CG ont mis en place une solution interne ou externe d'ingénierie à destination des communes environnantes. Un travail fort sur la visibilité de ces solutions et sur la mise en réseau des compétences a été engagé
- Quelques rares départements ont instauré un dialogue avec des ingénieries privées débouchant sur des solutions pertinentes de répartition des rôles (signature une charte de bonne conduite, création d'une association pour renvoyer les besoins vers les ingénieries privées...)

Les autres acteurs ont également fait évoluer leurs solutions et leurs interventions en ingénierie

- L'Etat, au travers de ses services déconcentrés ou EPA, a choisi d'évoluer vers un rôle de facilitateur, de financeur et de contrôleur des orientations
- Les régions interviennent essentiellement dans le développement économique du territoire et la formation d'acteurs locaux
- L'offre d'ingénierie intercommunale s'est aussi étoffée (par recrutements)
- Les associations et laboratoires publics développent leur offre d'ingénierie territoriale pour trouver des financements complémentaires dans un contexte budgétaire difficile (baisse des subventions...) – exemple : Groupements d'Intérêt Public associant écoles d'ingénieurs et laboratoires locaux, associations locales de protection de l'environnement...
- Les sociétés d'ingénierie privée apportent des expertises pointues et des compétences parfois rares, mais beaucoup d'entre elles souffrent face à ce développement de l'ingénierie (para)publique

2004	▶ Acte II de la décentralisation : transfert aux départements de certaines compétences des DDE (ex : infrastructures routières)
2007 2008	▶ Des circulaires réaffirment le souhait du gouvernement de supprimer les interventions des services extérieurs dans le domaine concurrentiel
2009	▶ Création des premières DREAL (DRE+DIREN+DRIRE) et DDT (DDE+DDAF)
2010	▶ Création du statut de Société Publique Locale (SPL) , nouveau type d'Entreprise Publique Locale (en plus des SEM et SPLA). Une SPL est compétente pour réaliser des opérations d'aménagement, réaliser des opérations de construction, exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, ou toute autre activité d'intérêt général. Elle peut intervenir sur son territoire (uniquement) pour toute activité d'intérêt général qui rentre dans l'éventail de compétences de ses actionnaires (100% publics). Elles bénéficient de la dérogation « in house »
2012	▶ Fin des missions d'AMO ou MOE des services de l'Etat en dehors de l'ATESAT
2014	▶ Fin de l'ATESAT ▶ Création du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour répondre au besoin de disposer d'un appui scientifique et technique renforcé
2015 <i>En cours</i>	▶ Réforme territoriale – Loi NOTRe : redistribution des compétences des APUL, émergence d'un schéma régional climat air énergie (SRCAE), réduction du nombre de SIVU... ?

Source : rapport sénatorial de 2010 d'Yves Daudigny

2. Evolution du marché de l'ingénierie

a. Evolution des ingénieries publiques et parapubliques

Le développement de l'ingénierie au sein des communautés, départements et régions a conduit les effectifs techniques de la fonction publique territoriale (FPT) à se renforcer largement depuis 10 ans

Les effectifs des collectivités territoriales ont cru en 10 ans de près de 24% et les effectifs techniques de 36%. On comptait en 2011 :

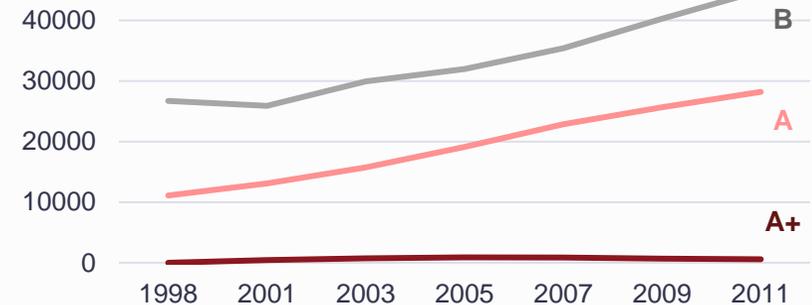
- 800.000 agents dans les services techniques de la FPT
- ...dont plus de 28.000 ingénieurs (+154% en 10 ans)
- ... et 45.000 techniciens et contrôleurs de travaux (+68% en 10 ans)

Les communes n'ont pas développé d'ingénierie interne ces 15 dernières années malgré le « désengagement de l'Etat », mais elles ont pu s'appuyer sur la croissance de l'intercommunalité, des départements et des régions

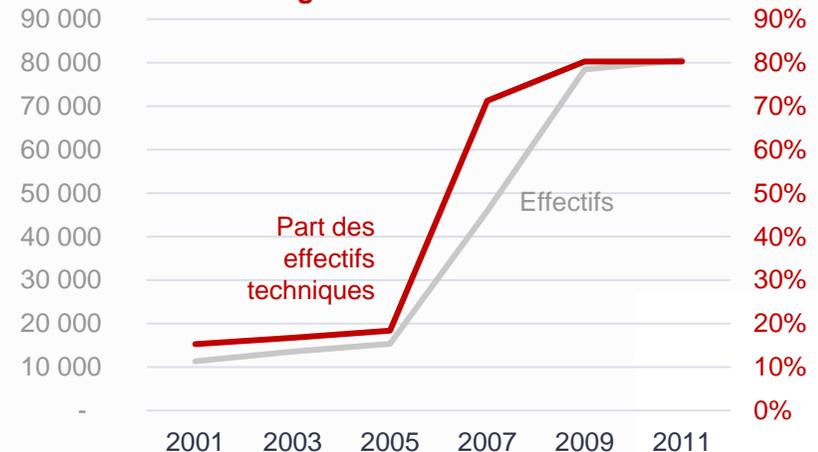
- Les effectifs techniques des communes sont restés stables (+5% d'agents entre 2001 et 2011, mais -3,3% de la part des effectifs techniques)
- Dans les communautés urbaines, d'agglomérations et de communes, ils ont augmenté significativement (+64,5% des effectifs et -2,3% de la part des effectifs techniques)
- **Les départements et les régions ont décuplé leurs effectifs** entre 2001 et 2011 (+612% pour les CR et +70,4% pour les CG) **et la part des effectifs techniques au sein de leurs équipes** (+65% pour les CR et +25% pour les CG) entraînant un **fort renforcement de leur capacité d'accompagnement en ingénierie**. Ils ont alors pris le relai de l'Etat

Evolution des effectifs techniques A+ / A / B de la FPT

Source CNFPT



Conseils régionaux – Source CNFPT / DGCL



2. Evolution du marché de l'ingénierie

a. Evolution des ingénieries publiques et parapubliques

Les ingénieries (para)publiques comptaient, en 2011, plus de 135.000 agents, intervenant pour le bloc communal essentiellement. Ce nombre s'est accru et ne devrait pas fléchir à court terme

L'ingénierie (para)publique, conséquente en nombre, intervient largement sur le champ concurrentiel

- Avec un effectif estimé, en 2011, à 137.500 ETP, l'ingénierie (para)publique représentait 2,6% des effectifs totaux du secteur public
- Environ 83.000 ingénieurs et techniciens intervenaient dans le champ concurrentiel en 2014
- Ces ingénieries se sont structurées au niveau départemental et viennent en support aux communes et communautés (deux tiers de l'activité)

Les budgets de ces ingénieries sont globalement en hausse

- Les deux tiers des ingénieries (para)publiques ont vu leur budget augmenter sur la période 2011-2014, la création de structures récentes (ATD, SPL...) influence fortement ce résultat
- Pour les 3 années à venir, plus de la moitié de ces ingénieries devraient connaître une croissance de leur budget
- Le nombre d'ingénieries (para)publiques dont le budget diminue reste stable sur la période 2011-2017 : 27%
- ...mais on observe de premières défaillances (licenciement d'un tiers des effectifs du CAUE du Nord en janvier 2015)

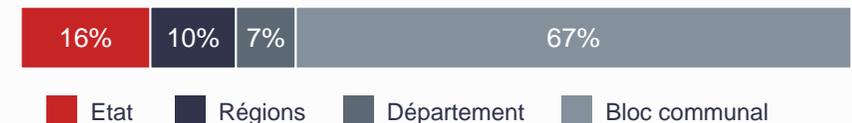
Répartition des effectifs d'ingénierie (para)publique

Source : DGAFP – CNFPT, en 2011



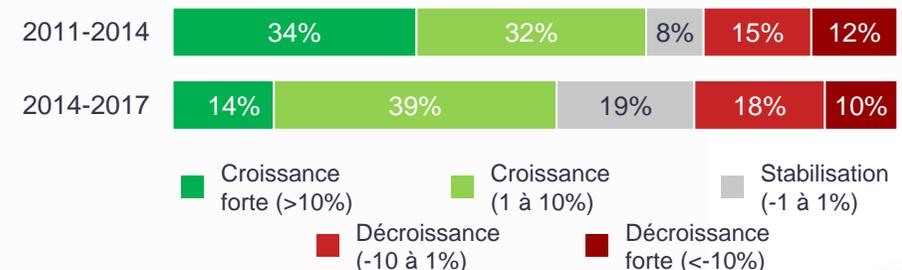
Répartition des activités (en montant d'investissement) des ingénieries (para)publiques par catégorie de donneurs d'ordres

Source : sondage KYU-OPIIEC, en 2014



Evolution du budget des structures d'ingénierie (para)publique

Source : sondage KYU-OPIIEC



2. Evolution du marché de l'ingénierie

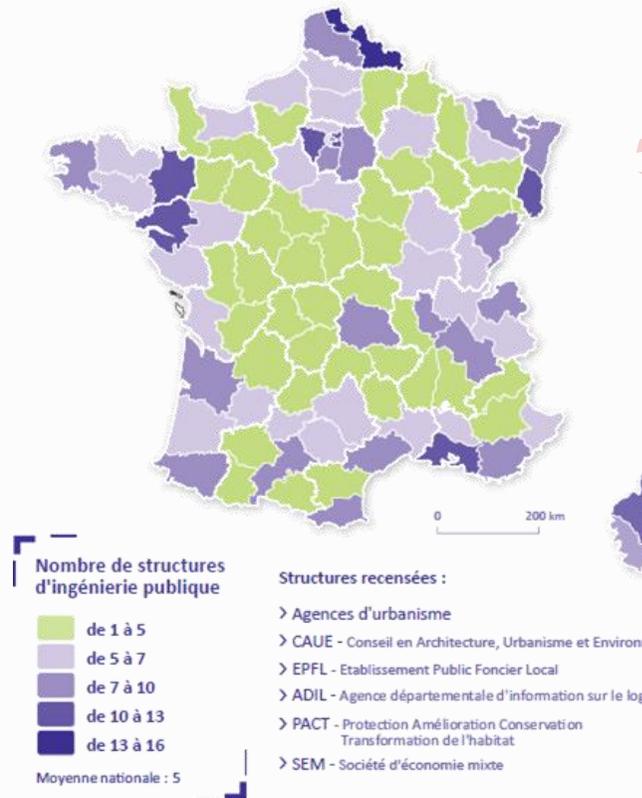
a. Evolution des ingénieries publiques et parapubliques

La couverture géographique des ingénieries (para)publiques est très inégale. Les ATD semblent s'être créées en priorité dans les zones où l'offre était moins abondante

- On observe en 2013 une inégale couverture départementale en termes d'ingénierie publique et parapublique dans le cadre de l'étude menée par les cahiers de l'AUDAP
- En 2014, nous avons complété cette étude avec un recensement des Agences Techniques Départementales créées et assurant la promotion de leurs services sur Internet
- Au regard de ces deux cartes, il est manifeste que les ATD se sont d'abord créées de manière privilégiée dans les zones moins couvertes par les autres types d'ingénieries publiques et parapubliques (Agences d'Urbanisme, CAUE, EPFL, ADIL, PACT, SEM...)
- Néanmoins les ATD ne semblent plus être créées pour pallier une carence effective locale d'ingénierie (exemples de décisions de créations récentes dans le Nord, le Rhône...)

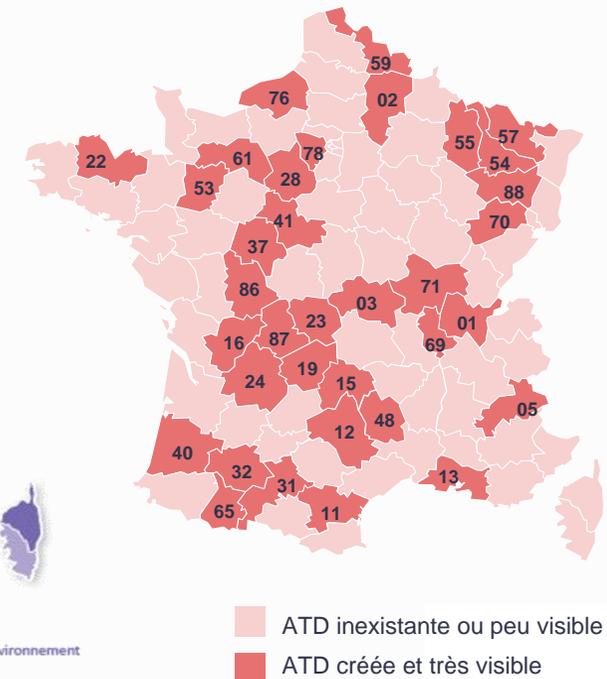
Répartition des structures d'ingénierie (para)publique par département en 2013

Cahiers de l'AUDAP – Juillet 2013



Répartition des ATD en France

Recensement KYU – novembre 2014





2. Evolution du marché de l'ingénierie

a. Evolution des ingénieries publiques et parapubliques

Les ingénieries (para)publiques ont eu tendance à étendre leur périmètre d'intervention depuis 2009. Elles anticipent une amorce de rationalisation de leur offre dans les 5 prochaines années

Les secteurs d'intervention traditionnels (construction, urbanisme) restent au cœur de l'activité des ingénieries publiques

- Les activités occupant le plus l'ingénierie (para)publique sont l'aménagement / urbanisme, le bâtiment / patrimoine et la nature / environnement / espaces verts
- Le conseil en aménagement et urbanisme devrait toutefois décroître au sein de ces organisations au profit du bâtiment, de la voirie, de l'énergie et de l'eau

Entre 2009 et 2014, les ingénieries publiques et parapubliques ont étendu leur périmètre fonctionnel d'intervention

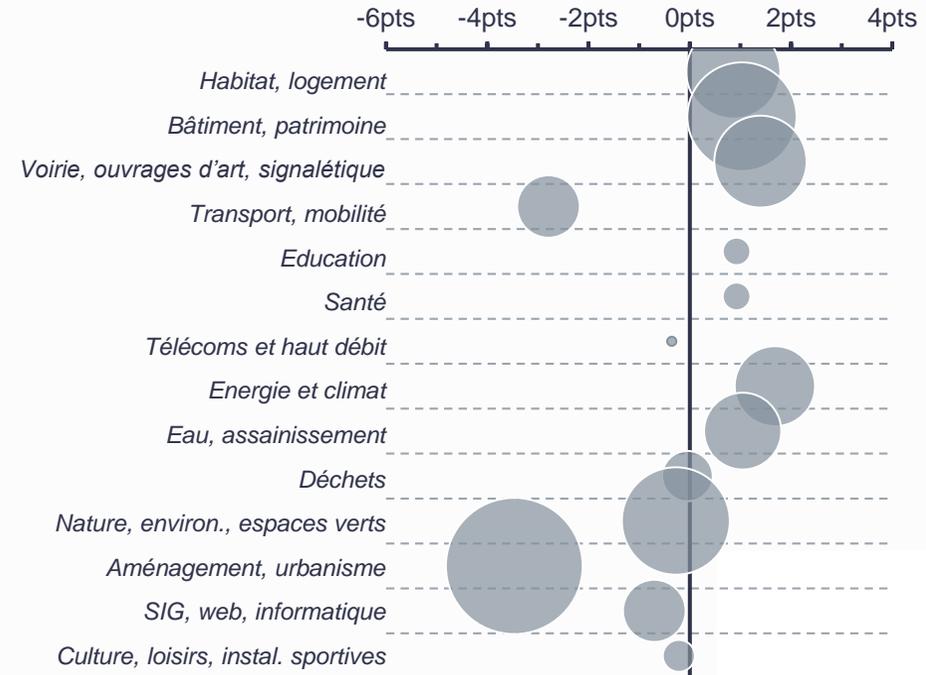
- De plus en plus en plus d'ingénieries se sont positionnées sur l'ensemble des activités de l'ingénierie territoriale
- ...parmi ces dernières, le conseil technique a connu la plus forte progression
- Les activités les plus souvent proposées sont : l'observation et le diagnostic territorial, l'élaboration de stratégies, les études de faisabilité et de définition de projets

Entre 2014 et 2020, les ingénieries publiques et parapubliques entendent globalement poursuivre cette diversification

Répartition du budget des ingénieries publiques par domaine d'intervention

Source : sondage KYU-OPIIEC

En points de pourcentage entre les périodes 2009-2014 et 2015-2020. La taille des bulles représente le poids du domaine dans le budget des ingénieries publiques sur la période 2015-2020





Introduction

1. Evolution de l'investissement public

2. Evolution du marché de l'ingénierie

- a. Evolutions des ingénieries publiques et parapubliques
- b. Evolution des ingénieries privées**
- c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées

3. Impacts visibles sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

4. Conclusions et préconisations

Glossaire

2. Evolution du marché de l'ingénierie

b. Evolution des ingénieries privées

Le « CA issu de la commande publique française » des ingénieries privées a chuté de 6% entre 2013 et 2014, pénalisant lourdement TPE/PME. La dégradation devrait se poursuivre sur la période 2014-2017

Le secteur de l'ingénierie privée de la construction a réussi à maintenir son CA en 2014 (+1,5%), malgré une chute du « CA issu de la commande publique » (-6%). Mais les plus petites structures ont beaucoup souffert

- Les TPE/PME souffrent de la conjoncture et leur chiffre d'affaires a diminué entre 2013 et 2014. Cette baisse est très largement due à l'effondrement de leur « CA issu de la commande publique française »
- Les entreprises de plus de 250 salariés (qui représentent 1% des entreprises mais 41% des salariés du secteur de l'ingénierie) ont réussi à maintenir une croissance élevée au global comme dans le secteur public

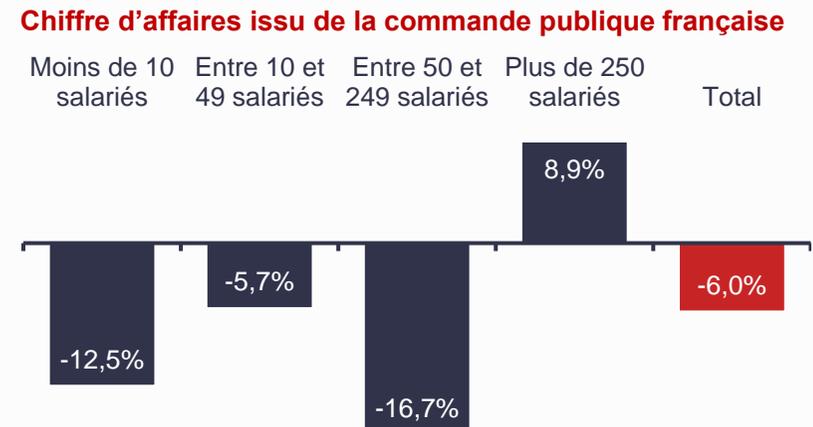
Le bloc communal (communes et communautés) est le principal client public des ingénieries privées (hors entreprises publiques)

- Le secteur public représente en moyenne 42% du chiffre d'affaires des sociétés d'ingénierie privée de la construction
- Les communes et leurs groupements représentent 70% de ce « CA issu de la commande publique française »

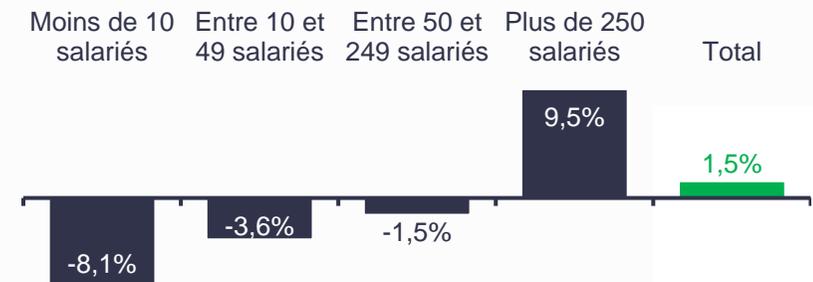
Les professionnels de l'ingénierie privée anticipent une dégradation plus forte et plus large encore sur la période 2014-2017

- La part des ingénieries anticipant une diminution de CA augmente fortement (+20pts) par rapport à la période précédente
- Les entreprises de taille moyenne sont les plus pessimistes, alors qu'elles avaient plutôt bien résisté sur la période 2011-2014 (44% en croissance)

Evolution du chiffre d'affaires des ingénieries privées de la construction entre 2013 et 2014 Source : sondage KYU-OPIIEC



Chiffre d'affaires total (France + international)



2. Evolution du marché de l'ingénierie

b. Evolution des ingénieries privées

Les ingénieries privées anticipent une évolution sensible des besoins des clients publics que ce soit en nature ou en type de projet : développement de la MOD, de l'AMO et de la rénovation / réhabilitation

Les ingénieries privées anticipent une réorientation forte de leur positionnement projet et de la nature des projets qui leurs seront confiés

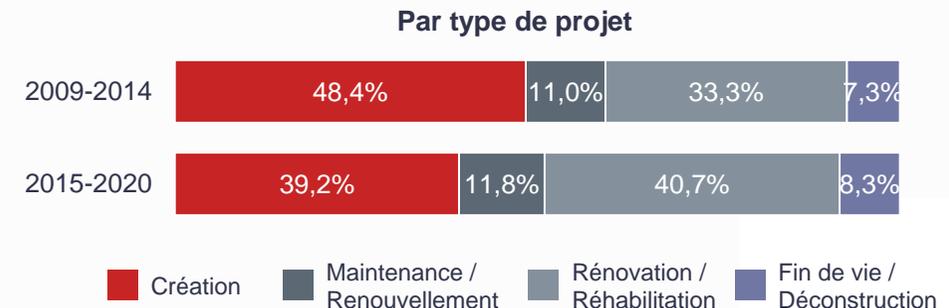
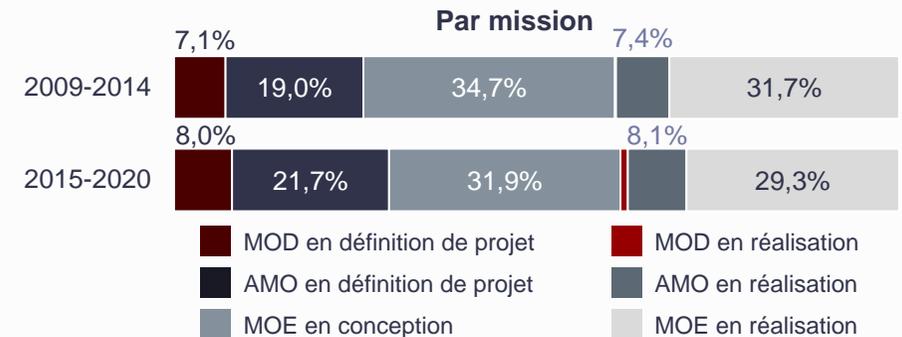
- Les ingénieries privées ont diversifié leur activité depuis 2009 pour couvrir plus largement le panel d'offres d'ingénierie territoriale existant
- Elles prévoient d'abandonner de nombreuses activités (études d'opportunité / impacts / faisabilité / définition de projet et diagnostic technique tout particulièrement) pour mieux cibler leurs interventions
- Elles anticipent sur 2015-2020 une augmentation du poids des interventions en définition de projet (MOD comme AMO) et en AMO en réalisation, et à l'inverse une forte baisse (>5%) du poids dans l'activité de la maîtrise d'œuvre (conception + réalisation)
- ...étant ainsi en alignement avec ce que prévoient les administrations

Moins de construction neuve, plus de rénovation / réhabilitation

- Du fait des contraintes budgétaires des administrations publiques, leur activité sera plutôt portée par des projets de réhabilitation / rénovation (accessibilité, rénovation thermique, adaptation d'une infrastructure pour la rendre multi-usages, etc.)
- Ce basculement a des implications fortes sur :
 - L'effort commercial nécessaire – les projets de rénovation / réhabilitation sont généralement plus petits et moins rémunérateurs
 - Les compétences à mobiliser (connaissances de matériaux ou techniques abandonnés, compréhension de l'histoire du bâti, etc.)
 - Le niveau de risque pris sur ces projets souvent complexes

Répartition du « CA issu de la commande publique française » des ingénieries privées

Source : sondage KYU-OPIIEC



2. Evolution du marché de l'ingénierie

b. Evolution des ingénieries privées

Les ingénieries privées, pessimistes sur la santé et l'éducation, voient des relais de croissance dans le Très Haut Débit (THD), les déchets et la mobilité

Activités ayant le plus fort poids dans le CA de l'ingénierie privée

- Eau et assainissement (21,3%)
- Voirie, ouvrages d'art, signalétique (12,7%)
- Déchets (11,8%)

Activités pour lesquelles les ingénieries privées anticipent la plus forte croissance

- Télécoms et haut débit – THD (+60,3%)
- Déchets (+23,2%)
- Mobilité (multimodale) (+23%)

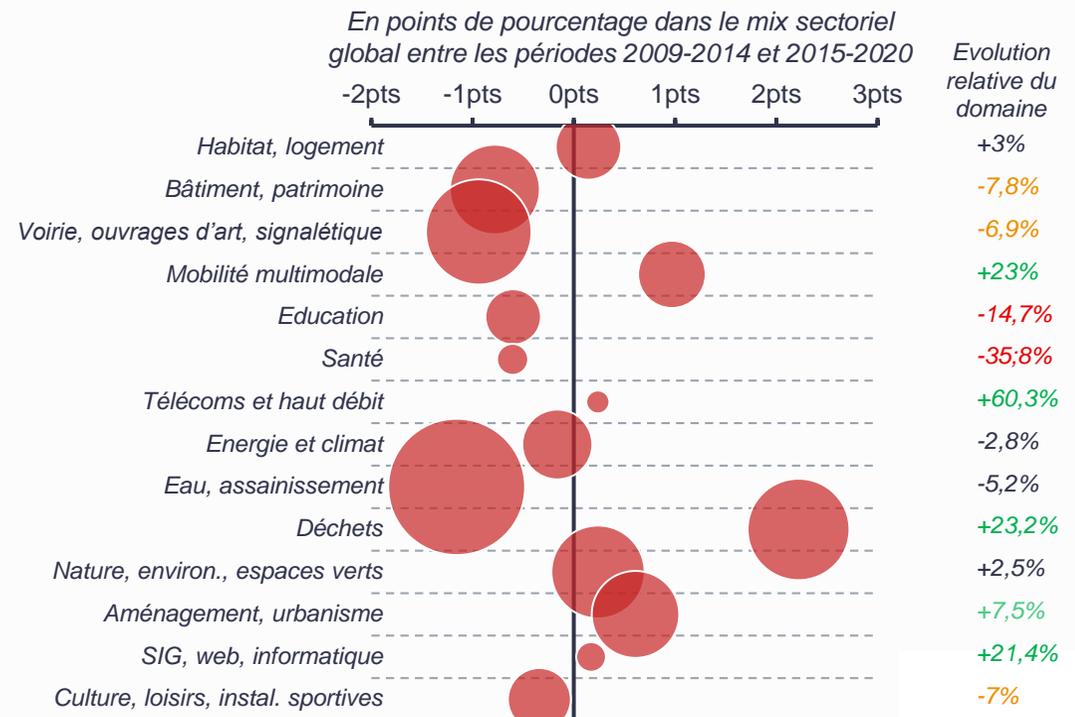
Activités pour lesquelles les ingénieries privées anticipent la plus forte décroissance

- Santé (-35,8%)
- Education (-14,7%)
- Bâtiment / patrimoine (-7,8%)

L'offre des ingénieries privées souffre d'un déficit de lisibilité selon leurs clients publics, notamment sur les domaines non traditionnels et porteurs : THD, production décentralisée d'énergie, solutions innovantes de mobilité...

Prévision des ingénieries privées sur l'évolution de leur « CA issu de la commande publique française » par domaine d'intervention

Source : sondage KYU-OPIIEC



La taille des bulles représente le poids du domaine dans le CA total des ingénieries privées sur la période 2015-2020



Introduction

1. Evolution de l'investissement public
- 2. Evolution du marché de l'ingénierie**
 - a. Evolutions des ingénieries publiques et parapubliques
 - b. Evolution des ingénieries privées
 - c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées**
3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée
4. Conclusions et préconisations

Glossaire

2. Evolution du marché de l'ingénierie

c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées

Au-delà de zones de revendications bien identifiées – programmation pour l'ingénierie (para)publique, maîtrise d'œuvre pour le privé – de nombreuses activités restent très concurrentielles

La concurrence ressentie par type d'intervention met en évidence la perception de champs de légitimité forts des uns et des autres

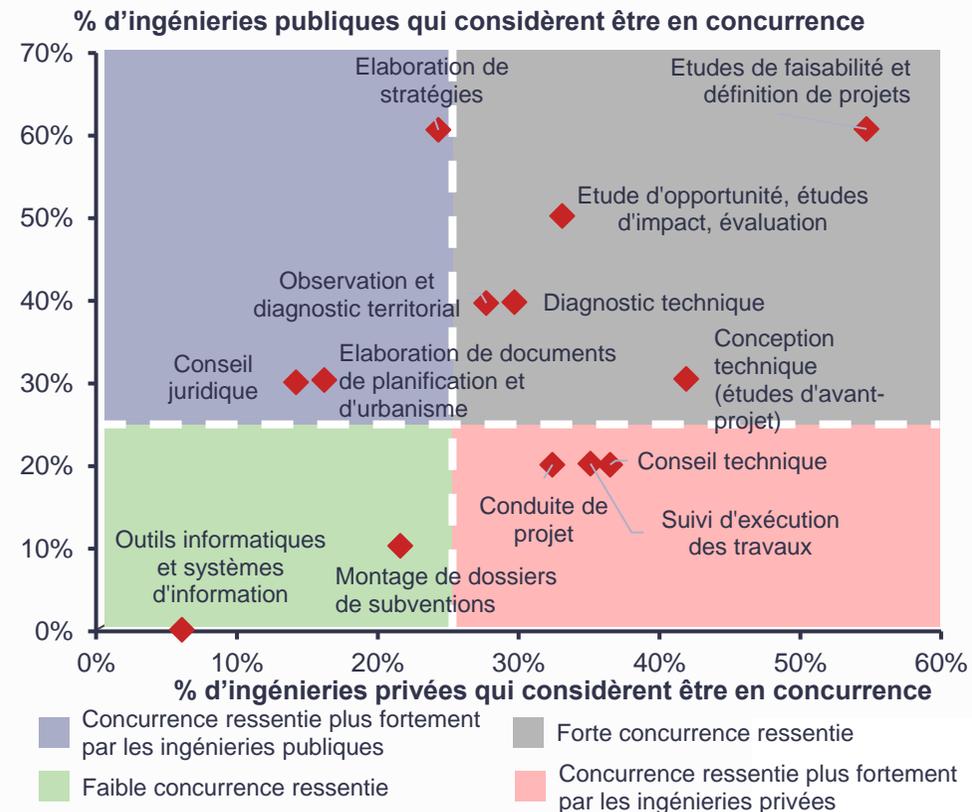
- Les **ingénieries privées** ressentent une concurrence forte sur les **interventions type MOE** : *conseil technique, conduite de projet, suivi de travaux*
- Les **ingénieries (para)publiques** ressentent plus fortement la concurrence sur des **interventions très en amont** : *élaboration de stratégies, élaboration de documents de planification et d'urbanisme, conseil juridique*
- Plusieurs types d'intervention sont revendiqués par tous et la concurrence s'y exerce tout particulièrement : *étude de faisabilité, d'opportunité, diagnostic technique, conception technique...*

Cette concurrence du public est jugée déloyale par le privé

- **Non publication des marchés** : « *Les services publics travaillent souvent entre eux, sans passer par AO* »
- **Prix cassés** : « *Des associations expertes et des laboratoires parapublics sont mobilisés à des prix cassés alors qu'ils jouent un rôle d'influenceur* »
- **Assurances** : « *Le privé est pénalisé car il doit contracter des assurances, ce qui n'est pas une obligation pour les ingénieries publiques* »
- **Clients / concurrents juges et parties** : « *Souvent le donneur d'ordres public est aussi le responsable de l'ingénierie publique, en cas de retard ou surcoût, une rallonge est accordée là où le privé subit des pénalités* »

Sentiment de concurrence selon le type d'intervention

source : sondage KYU-OPIIEC



Exemple de lecture : 61% des structures d'ingénierie publique considèrent être en concurrence avec des ingénieries privées sur des études de faisabilité, contre 55% des ingénieries privées

2. Evolution du marché de l'ingénierie

c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées

Les secteurs d'intervention relativement traditionnels (bâtiment/patrimoine, voirie/ouvrages d'art/signalétiques, eau et assainissement) sont ceux où la concurrence est ressentie le plus fortement

Des secteurs traditionnels hyperconcurrentiels

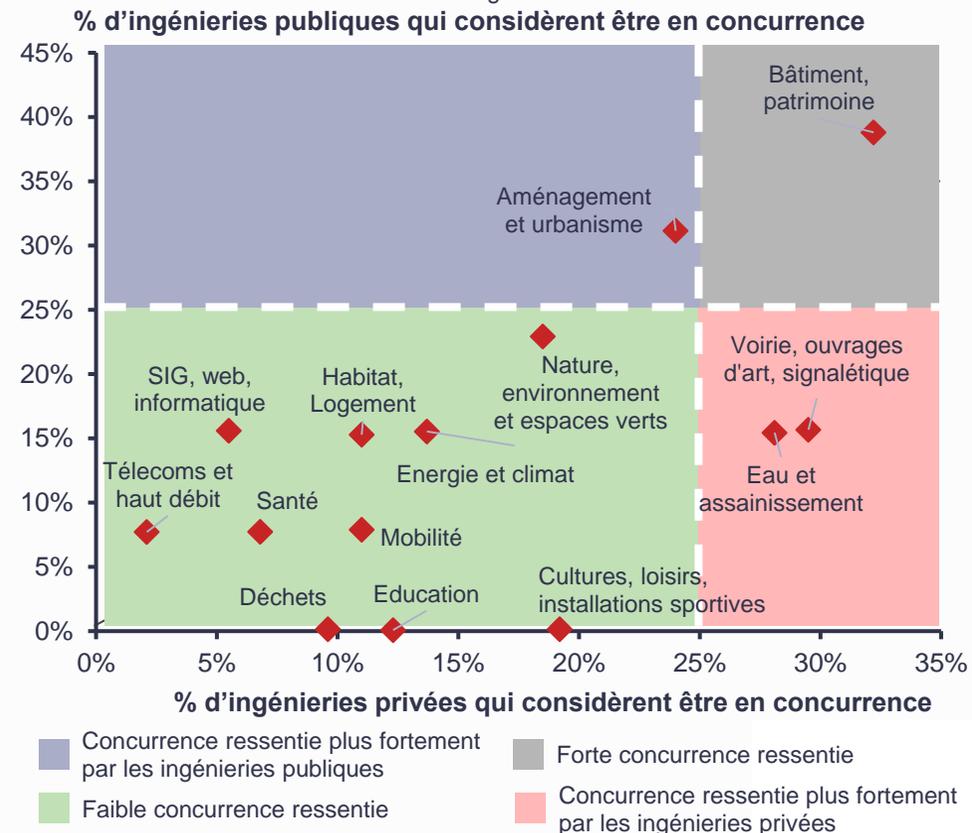
- Ingénieries publiques et privées perçoivent une forte concurrence dans le secteur du bâtiment et du patrimoine
- Les ingénieries publiques ressentent particulièrement la concurrence sur le conseil en aménagement et l'urbanisme... soit leur principal secteur d'intervention (25% de leur activité)
- Les ingénieries privées se sentent elles aussi concurrencées sur leurs métiers traditionnels et domaines de prédilection : eau (22% de l'activité) et voirie / ouvrages d'art / signalétique (13% de l'activité)

...d'où l'intérêt de se positionner sur des champs moins conventionnels

- La concurrence est ressentie faiblement sur les secteurs plus spécialisés (énergie – production décentralisée, transports – mobilité multimodale, culture, télécoms – très haut débit...), les structures d'ingénierie (para)publique ou privée interviennent encore peu sur ces secteurs
- Les ingénieries publiques qui sont positionnées sur les secteurs des déchets, de l'éducation, et de la culture, loisirs, sports se sentent peu voire pas concurrencés par les ingénieries privées

Sentiment de concurrence selon le domaine d'intervention

source : sondage KYU-OPIIEC



Exemple de lecture : 39% des structures d'ingénierie publique considèrent être en concurrence avec des ingénieries privées le domaine « Bâtiment, patrimoine », contre 32% des ingénieries privées

2. Evolution du marché de l'ingénierie

c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées

Les ingénieries (para)publiques externes (ATD, SPL...) cristallisent souvent un sentiment de concurrence déloyale mais elles restent moins sollicitées au global que l'ingénierie privée

Les petites collectivités territoriales (communes de moins d'1M€ d'investissement) gardent leurs anciens réflexes

- Leurs effectifs techniques sont restés stables sur les 10 dernières années alors que leur investissement était en croissance
- Habitues à s'appuyer sur l'ingénierie d'Etat, à la suite de son « désengagement » du champ concurrentiel, elles ont naturellement fait largement appel à l'ingénierie publique externe du niveau départemental. ATD, SPL, communautés et autres ont pris le relais
- Ces dernières les accompagnent de l'émergence du besoin jusqu'aux activités de maîtrise d'œuvre
- L'ingénierie privée n'y est mobilisée que pour la moitié des besoins

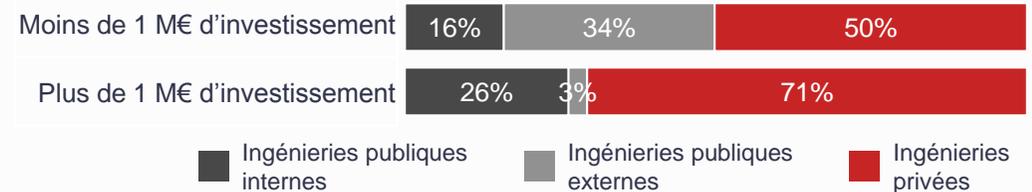
A l'inverse, les collectivités territoriales de plus grande taille (communes / CG / CR... de plus d'1M€ d'investissement) se sont dotées d'une ingénierie interne compétitive

- Elles mobilisent leur ingénierie sur le quart de leurs besoins
- L'ingénierie privée couvre à plus de 70% leurs besoins
- Les ingénieries publiques externes sont très peu sollicitées (3%)

Ainsi, l'ingénierie (para)publique départementale appuie aujourd'hui, avec l'ingénierie privée, l'ensemble des administrations du territoire

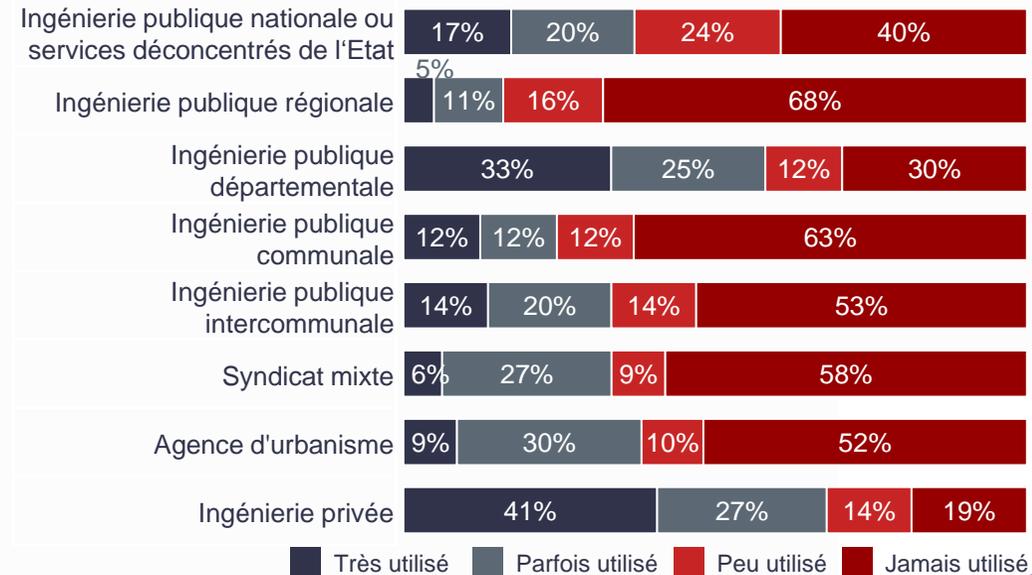
Répartition des investissements d'ingénierie des APU par type d'acteur

Source : sondage KYU-OPIIEC



Répartition des acteurs sollicités pour un besoin d'ingénierie par les APU

Source : sondage KYU-OPIIEC



2. Evolution du marché de l'ingénierie

c. Concurrence entre ingénieries publiques et privées

Les attentes des APU vis-à-vis des ingénieries privées : faire mieux avec moins, en étant plus innovant, en comprenant mieux les problématiques métiers de l'administration, en démontrant le ROI projet...

Les sociétés d'ingénierie privée perçoivent bien les attentes principales des administrations publiques

- Proposer des solutions innovantes, que ce soit en termes de conduite de projet (pour réduire les coûts de prestation) ou de solutions proposées pour générer des gains de productivité (multi-usage, frais de fonctionnement)
- Démontrer un retour sur investissement économique et sociétal – le projet ne peut plus être « du béton pour du béton », il faut présenter en amont du projet les avantages chiffrés pour le citoyen, l'élu et l'administration
- Développer l'expertise fonctionnelle, afin de proposer des optimisations de fonctionnement de l'administration pour lui permettre de fournir un meilleur service avec moins de dépenses
- Le seul point de désaccord est la réduction des coûts des prestations, demandée par plus de 90% des clients publics mais perçue comme une évolution nécessaire par seulement 58% des ingénieries privées

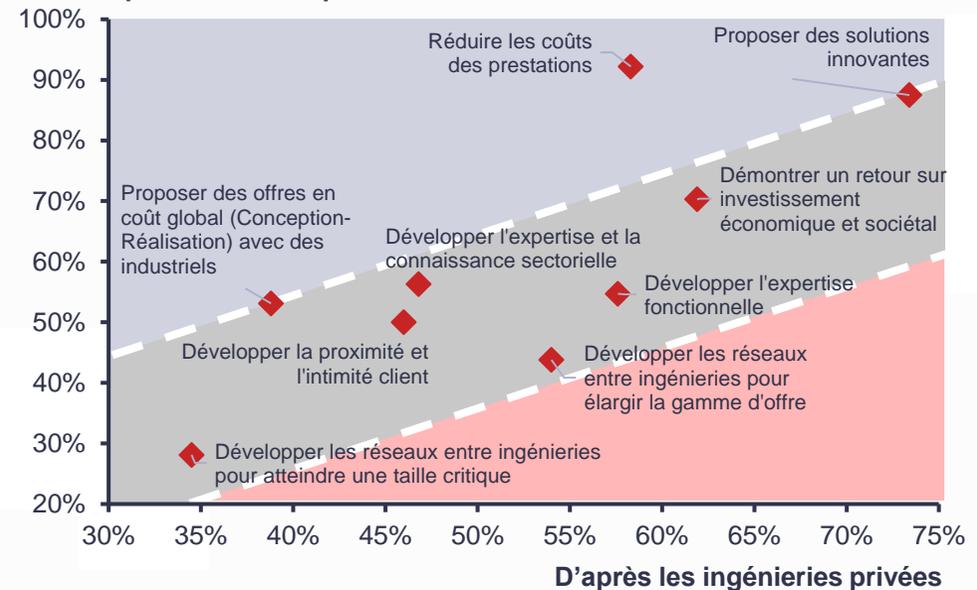
D'autres attentes ont été exprimées lors des entretiens

- Avoir plus de réponses des ingénieries privées aux appels d'offres sur de petits chantiers, notamment en milieu rural
- Obtenir des analyses avec plusieurs hypothèses, plusieurs scénarii et permettre à l'administration de choisir entre des options
- Développer la pluridisciplinarité pour des réponses plus complètes

Attentes des administrations quant aux prestations du privé

Source : sondage KYU-OPIIEC

D'après les clients publics



- Constats partagés par les clients publics et les ingénieries privées
- Evolutions peu demandées par les clients publics mais identifiées par les ingénieries privées
- Evolutions souhaitées par les clients publics mais peu identifiées par les ingénieries privées

Exemple de lecture : 53% des clients publics souhaitent que les ingénieries privées leur proposent des offres en coût global, mais cette évolution n'est identifiée que par 39% des responsables d'ingénieries privées



Introduction

1. Evolution de l'investissement public
2. Evolution du marché de l'ingénierie
- 3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée**
4. Conclusions et préconisations

Glossaire

3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

L'effet de la baisse des investissements en ingénierie des administrations est accentué par la réduction de la part accordée à l'ingénierie privée dans ces investissements

Les ingénieries privées victimes d'un effet ciseau : tassement des investissements et forte progression des effectifs d'ingénierie publique

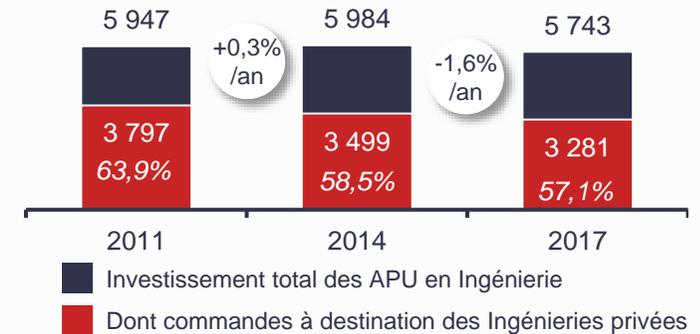
- De 2011 à 2014, l'investissement total des administrations en ingénierie semble s'être stabilisé (+0,6% sur la période)
- Les effectifs des ingénieries publiques en concurrence avec les ingénieries privées ont augmenté de 3,6% par an depuis 2011
- La part des ingénieries privées dans les investissements d'ingénierie des APU s'est réduite de plus de 5% entre 2011 et 2014 pour atteindre seulement 58,5% du total

Si l'ingénierie (para)publique devrait se stabiliser d'ici à 2017, en revanche l'investissement devrait être en baisse

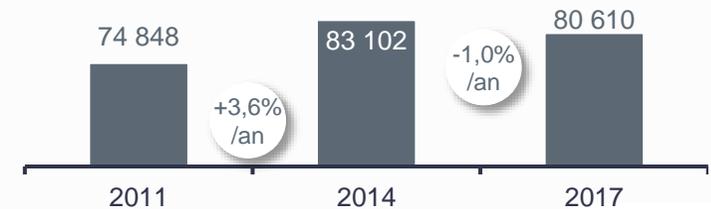
- Les effectifs des ingénieries (para)publiques devraient diminuer de 1% par an entre 2014 et 2017
- De 2014 à 2017, nous évaluons la réduction des investissements d'ingénierie du public à -4,7% au total (soit -1,6% par an)
- La part dévolue aux ingénieries privées devrait encore diminuer (-1,4%)

Si l'ingénierie (para)publique quittait le champ concurrentiel, cela représenterait un marché potentiel supplémentaire de plus de 7Mds€...

Investissements des APU en ingénierie en M€
Source : sondage KYU-OPIIEC



Effectifs des ingénieries (para)publiques positionnés sur le champ concurrentiel en ETP Source : sondage KYU-OPIIEC



...soit en équivalent CA des sociétés d'ingénierie





3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

La diminution du « CA issu de la commande publique française » des ingénieries privées entre 2011 et 2017 pourrait correspondre à une destruction de 6.000 emplois, soit 14% des effectifs de cette filière

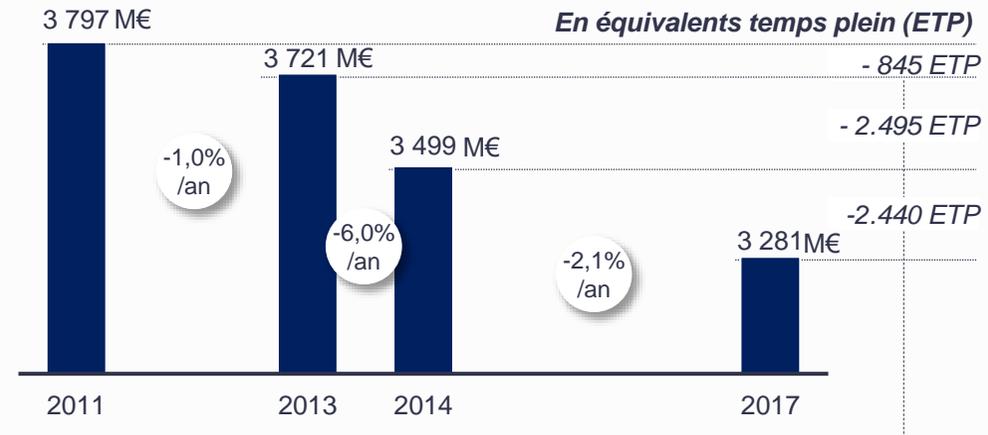
Le chiffre d'affaires issu de la commande publique française des sociétés d'ingénierie privée est en diminution constante depuis 2011

- La décroissance a été particulièrement forte entre 2013 et 2014, avec une perte de CA de 223 M€, soit l'équivalent de 2.500 ETP
- Le « CA issu de la commande publique » des ingénieries privées devrait continuer à décroître jusqu'en 2017 au rythme de 2,1% par an

Les sociétés d'ingénierie privée subissent un effet ciseau lié à la baisse des investissements et à la concurrence d'autres structures

- Sur la période 2014-2017, les investissements des administrations en ingénierie devraient décroître de 4,7%, alors qu'ils s'étaient maintenus sur la période 2011-2014
- De 2011 à 2014, la part des activités d'ingénierie des administrations qui sont confiées à des ingénieries privées a diminué de 7,85%, et devrait continuer à diminuer d'ici à 2017
- Cette diminution relative s'effectue au profit d'autres structures : ingénieries publiques internes et externes, associations, ingénieries internes des industriels, ingénieries étrangères qui commencent à pénétrer le marché français...

Chiffre d'affaires des ingénieries privées issu de la commande publique française en M€ Source : sondage KYU-OPIIEC



Total : - 5.780 ETP

...soit -14% par rapport à l'effectif théorique de l'ingénierie privée de construction exerçant grâce à la commande publique

CA issu de la commande publique moyen par ETP chez les ingénieries privées

89.295 €

3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

Les ingénieries privées anticipent assez bien l'évolution des domaines d'activité traditionnels, mais manquent de visibilité sur quelques domaines en croissance (ex : énergie – production décentralisée)

Les domaines d'investissement « traditionnels » des administrations évoluent de façon contrastée

- Les domaines de l'aménagement, qui représentent encore un poids important dans l'investissement, sont en décroissance : voirie, bâtiment...
 - ✓ Les ingénieries privées ont anticipé cette décroissance, mais pas du tout l'ingénierie publique
- Les domaines aujourd'hui moins importants en volume d'investissement mais pour lesquels il y a de forts enjeux sociétaux – santé, eau, logement, mobilité, éducation, déchets – devraient être plutôt stables
 - ✓ Cette stabilisation est bien anticipée par les ingénieries privées, sauf pour la mobilité et les déchets où elles envisagent une forte croissance de leur CA
- Ces évolutions masquent une autre évolution, celle des natures d'investissement (exemple : rénovation plutôt que création, équipement numérique plutôt que bâti, etc.)

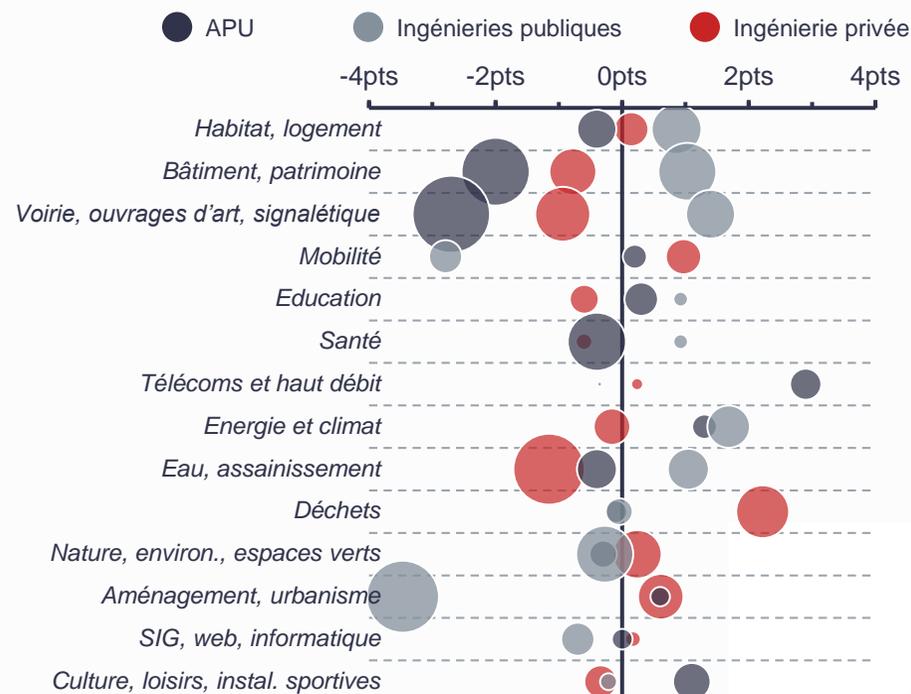
L'énergie (nouveaux moyens de production décentralisée) et les télécoms (THD) ouvrent le plus de perspectives aux ingénieries privées, mais elles le perçoivent assez peu manifestement

- Pour ce faire, une montée en compétence sur le domaine de la part des ingénieries positionnées sur les domaines traditionnels est nécessaire
- ...pour aller sur ces marchés qu'occupent déjà en partie quelques sociétés d'ingénierie spécialisée souvent alliées à des industriels du secteur (exemple des partenariats dans les télécoms avec les opérateurs)

Perspectives d'évolution de l'activité issue de la commande publique selon les APU, les ingénieries publiques et les ingénieries privées, par domaine

Source : sondage KYU-OPIIEC

En points de pourcentage entre les périodes 2009-2014 et 2015-2020
La taille des bulles représente le poids du domaine dans l'activité de l'acteur concerné sur la période 2015-2020



3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

L'ingénierie privée anticipe un repositionnement sur des types d'interventions où les perspectives d'activité des APU sont bonnes et où l'ingénierie publique est peu présente

L'évolution des types d'intervention privilégiés par les APU est plutôt bien suivie par les ingénieries privées

- Diminution des interventions de type : observation et diagnostic territorial, élaboration de document de planification et urbanisme, études de faisabilité et de définition de projets...
- Croissance des interventions de type : outils et SI, conseil juridique, conseil technique

Le positionnement des ingénieries privées s'affaiblit par rapport aux ingénieries publiques sur certains types d'intervention en croissance

- Diagnostic Technique : moins d'ingénieries privées se positionnent alors que c'est un axe de croissance très identifié par les ingénieries publiques
- Conduite de projet : les ingénieries privées envisagent une stagnation de leur activité alors que les ingénieries publiques se positionnent sur le sujet

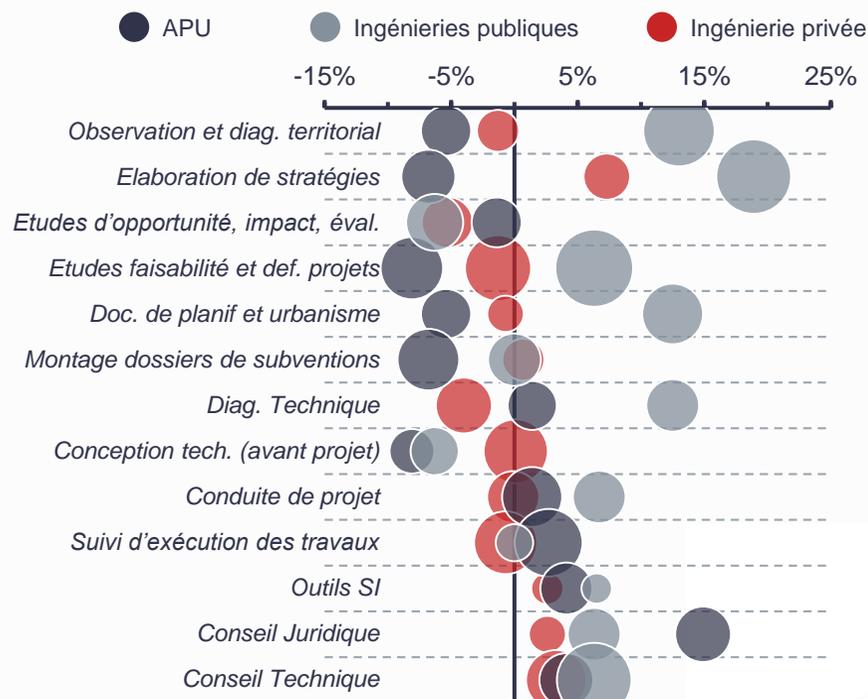
Sur 2 types d'interventions particulières, le positionnement des ingénieries privées est opposé à celui des APU

- Les besoins des APU en élaboration de stratégies devraient diminuer mais les ingénieries privées anticipent une croissance de leur activité sur ce type d'intervention
- Les besoins des APU en conception technique (avant projet) devraient diminuer alors que les ingénieries privées anticipent un maintien d'activité

Perspectives d'évolution de l'activité issue de la commande publique selon les APU, les ingénieries publiques et les ingénieries privées, par type d'intervention

Source : sondage KYU-OPIIEC

En points de pourcentage entre les périodes 2009-2014 et 2015-2020
La taille des bulles représente le nombre d'acteurs engagés sur chaque type d'intervention pour la période 2015-2020



3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

Les ingénieries privées, si elles anticipent bien la réorientation du public vers des travaux de rénovation / réhabilitation, semblent sous-estimer le niveau de délégation prévu par les APU en amont projet

Les prévisions de l'évolution de l'activité par mission fait l'objet de plusieurs divergences entre acteurs publics et privés

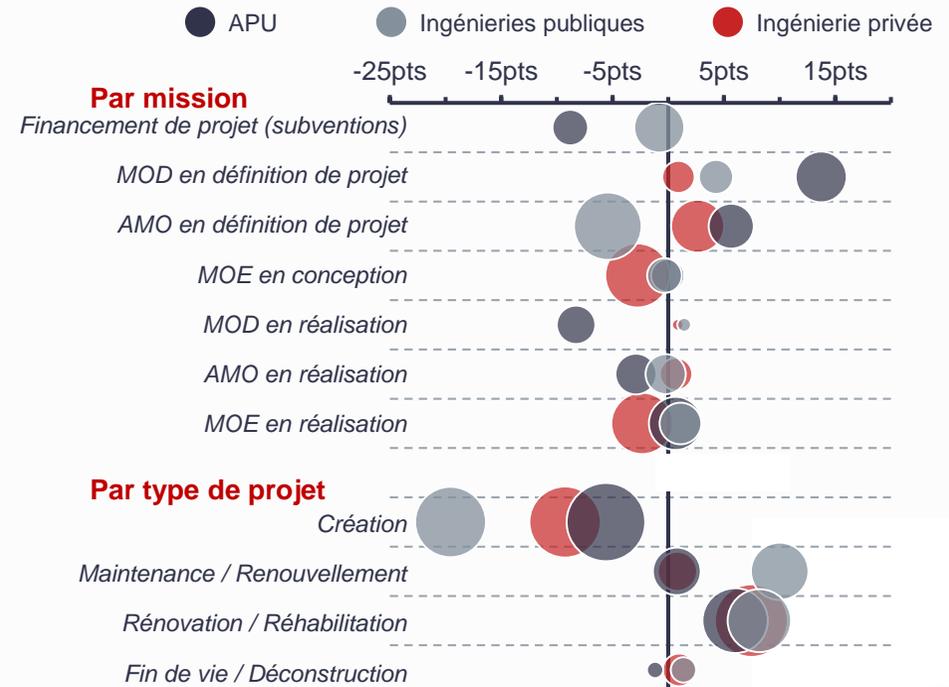
- Ingénieries privées et administration anticipent une augmentation de la part des missions de définition de projet (MOD ou AMO), et une diminution des missions de MOE en conception
- Sur les missions de réalisation – les ingénieries privées anticipent une augmentation de la part des missions d'AMO et une diminution de la part des missions de MOE, à l'inverse de ce que prévoient les APU

Les acteurs du marché s'accordent plutôt bien sur l'évolution prévisionnelle des types de projets

- La part des projets de création va se restreindre, mais d'après les clients publics moins que ce qu'anticipent les ingénieries
- La part des opérations de maintenance et renouvellement va légèrement augmenter d'après les clients publics et les ingénieries privées – les ingénieries publiques parient quant à elle sur une forte augmentation
- La part des opérations de rénovation / réhabilitation va s'accroître et cela fait l'objet d'un consensus des acteurs
- La part des opérations de déconstruction / fin de vie devrait se maintenir au même niveau qu'entre 2009 et 2014

Perspectives d'évolution de l'activité issue de la commande publique selon les APU, les ingénieries publiques et les ingénieries privées Source : sondage KYU-OPIIEC

En points de pourcentage entre les périodes 2009-2014 et 2015-2020
La taille des bulles représente le poids de la mission dans l'activité de l'acteur concerné sur la période 2015-2020





4. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

Les ingénieries privées misent aujourd'hui sur des ressources expérimentées (pour répondre à la demande croissante d'expertise) et mobiles (les relais de croissance étant identifiés à l'international)

L'intégration et la formation des jeunes diplômés pourraient être menacées par la réduction de la commande publique d'ingénierie

- Les sociétés d'ingénierie privée sont confrontées à une demande de réduction des coûts des prestations et d'apport d'une expertise pointue
- En conséquence, les sociétés d'ingénierie tendent à privilégier l'emploi de salariés ayant déjà acquis une expérience reconnue au détriment de jeunes diplômés qu'il faut former
- A terme, l'expertise pourrait disparaître avec la sortie du marché du travail de ces « experts », la génération suivante n'ayant pas été formée et accompagnée

Les sociétés françaises d'ingénierie bénéficient à l'export des compétences et des savoir-faire développés dans le cadre de projets publics en France

- La réduction ou la disparition de tels projets fait craindre pour :
 - Le maintien des compétences actuelles – pour les grands groupes, ce sont les relais de croissance à l'export qui vont permettre de maintenir les compétences
 - Le développement des compétences futures sur des sujets émergents
- Par ailleurs, la réduction des subventions des ingénieries parapubliques pourraient les pousser à chercher leurs propres relais de croissance à l'export en concurrence des ingénieries privées

Quelques exemples de projets publics remportés par des sociétés d'ingénierie privée françaises à l'étranger

- 02/2015 : agrandissement de l'Aéroport de Riyad (Arabie Saoudite)
- 02/2015 : nouvel aéroport de Beijing (Chine)
- 01/2015 : plus de 220 bâtiments (bureaux, centres sportifs, théâtres, logements...) entre La Mecque et Médine (Arabie Saoudite)
- 10/2014 : construction d'une autoroute de 41km au Monténégro
- 10/2014 : assistance technique pour la ville durable de Mandalay (Myanmar)
- 08/2014 : tramway de Grenade (Espagne)
- 07/2014 : assistance technique pour le développement des PPP au Vietnam
- 07/2014 : design du métro de Jeddah (Arabie Saoudite)
- 06/2014 : études de faisabilité pour la ligne de métro de Béchar (Algérie)
- 05/2014 : réhabilitation du réseau d'eau potable de Yangon (Myanmar)
- 05/2014 : réseau ferré raide du Grand Tunis (Tunisie)



Introduction

1. Evolution de l'investissement public
2. Evolution du marché de l'ingénierie
3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée

4. Conclusions et préconisations

Glossaire

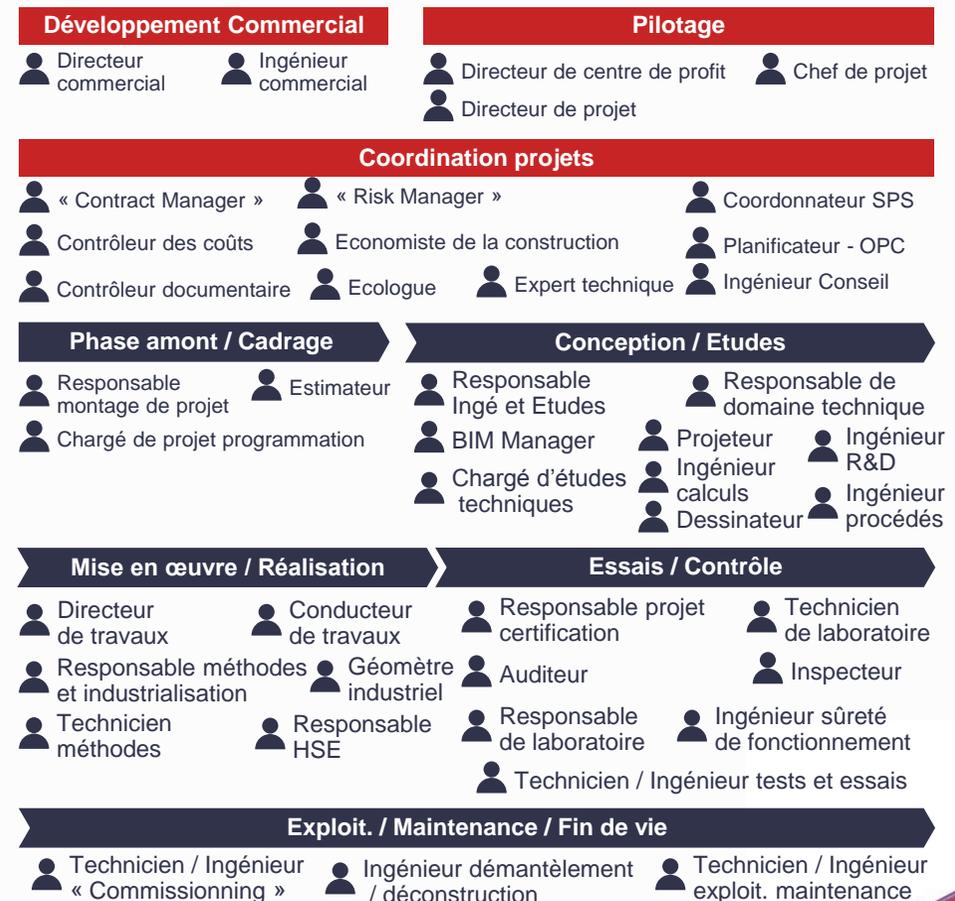
4. Conclusions et préconisations

Les attentes des administrations, l'évolution de la nature des projets confiés et les exigences d'efficacité et d'innovation doivent conduire les salariés de l'ingénierie à s'adapter à cette nouvelle donne

Au regard des constats de l'étude **les compétences suivantes sont à développer dans la Branche** en priorité pour répondre aux attentes des clients du public et aux évolutions prévues de l'investissement public local.

- Des **expertises sectorielles** sur les domaines porteurs ou en mutation
 - Les télécoms et le très haut débit
 - L'énergie et les solutions innovantes de production décentralisée
 - La mobilité (multimodale)
 - La santé
 - Le génie écologique
- Des **compétences liées à l'évolution des projets**
 - La démonstration du retour sur investissement des projets proposés
 - Les spécificités des projets de rénovation / réhabilitation
 - L'intégration du numérique dans les projets
 - Les évolutions de l'offre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en amont projet (utilisation de la maquette numérique, financement de projet...)
 - L'intégration du marketing territorial et de projet
- Des **compétences liées au management de projet**
 - Le management de l'innovation
 - L'efficacité dans la conduite des projets (méthodes agiles...)
- Des **connaissances sur les administrations publiques** (organisation, finances publiques...)

Cartographie des métiers de l'ingénierie





4. Conclusions et préconisations

Aucune répartition des projets ou des positionnements projets entre ingénieries publiques et privées ne semble faire l'unanimité... des situations de fait sont observées et de bonnes volontés formalisées

Si les services déconcentrés de l'Etat ont globalement abandonné le champ concurrentiel, dans l'ensemble ce n'est pas le cas des autres ingénieries (para)publiques qui ont plutôt élargi leur champ de compétences. Elles n'entendent pas aujourd'hui abandonner le champ concurrentiel et rien ne les y contraint, leur seule obligation est de respecter les règles de la concurrence (hors cas du « in house »).

La question a donc été posée aux ingénieries publiques/privées de **comment répartir les rôles pour assurer une complémentarité** entre elles

1. **Plus de 2 tiers** ont répondu que la séparation la plus évidente pouvait se faire **selon la phase projet**
2. **2 tiers** ont répondu qu'il serait aussi pertinent d'utiliser le critère du **domaine d'intervention** (bâtiment, voirie, numérique...), certaines compétences étant plus difficilement maintenable en interne (manque de récurrence des projets...) et certains domaines étant plus stratégiques et donc moins « externalisables ». En termes de répartition, **les ingénieries privées confient avoir plus d'intérêt à investir les secteurs à forte composante technologique** (transport, énergie, numérique...), traditionnellement moins bien maîtrisés par le public
3. Le critère « selon le montant du projet », répondant à la critique faite aux ingénieries privées de se désintéresser des « petits projets », ne convainc qu'une ingénierie sur trois et ne semble donc pas pertinent

- **La répartition des rôles selon la phase projet et le secteur d'intervention semblent pouvoir servir de base de discussion entre public et privé**
- **De premières chartes ont été signées, quelques associations ont été créées** pour formaliser cette mise en œuvre d'une complémentarité dans les projets... des modèles de collaboration qu'il semble raisonnable d'encourager.

Bases privilégiées pour la complémentarité entre ingénieries publiques et privées source : sondage KYU-OPIIEC





4. Conclusions et préconisations

14 préconisations ressortent de l'étude comme actions prioritaires pour faire face à la situation difficile des ingénieries privées de la construction et de leurs salariés

Décision CPNEFP
Mise en œuvre
FAFIEC
Fédérations
professionnelles

Enjeu 1 – Développer les compétences sur les domaines d'intervention à potentiel

- 1 Proposer une action de formation sur les spécificités des travaux de rénovation / réhabilitation
- 2 Proposer une action de formation sur la révolution numérique et les projets territoriaux innovants
- 3 Proposer une action de formation sur les évolutions de l'AMO et de l'offre d'AMO en amont projet
- 4 Promouvoir le marketing territorial auprès des ingénieries privées et administrations publiques

Enjeu 2 – Répondre mieux aux attentes exprimées par les administrations publiques

- 5 Favoriser la constitution de réseaux (locaux) d'ingénieries privées
- 6 Créer un annuaire d'experts sectoriels (ex-directeurs d'hôpitaux, ex-DGS...) mobilisables par les ingénieries dans le cadre des projets
- 7 Proposer une série de modules e-learning sur l'organisation des administrations publiques
- 8 Proposer une action de formation sur l'élaboration de modèles d'évaluation de retour sur investissement (ROI) ou de business plan (BP)
- 9 Proposer une action de formation sur le management de l'innovation et la prise en compte des risques associés

Enjeu 3 – Renforcer la visibilité des ingénieries privées et valoriser leurs interventions

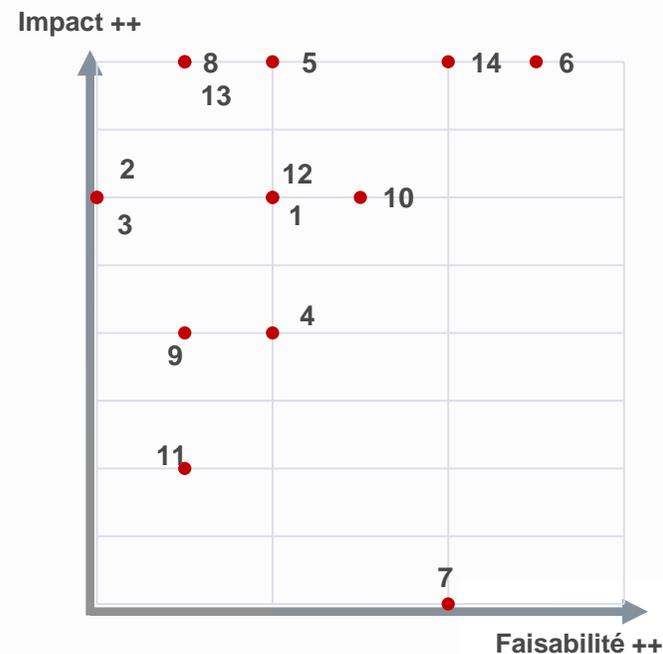
- 10 Créer le portail de l'ingénierie privée à destination des collectivités territoriales
- 11 Introduire des niveaux plus « macro » de qualification de l'ingénierie et assurer leur promotion auprès des ingénieries privées et des administrations publiques
- 12 Organiser une communication grand public sur l'intérêt de l'investissement public local, notamment pour réduire les dépenses publiques

Enjeu 4 – Assurer complémentarité et concurrence loyale avec les ingénieries (para)publiques

- 13 Demander l'obligation d'une plus grande transparence des ingénieries (para)publiques (publication des recettes et dépenses, de la liste de l'ensemble des projets gérés – via marchés publics, en « in house »...)
- 14 Dresser des protocoles types de collaboration apaisée entre ingénieries publiques et privées, les promouvoir et engager le dialogue



Grille d'aide à la décision pour les préconisations à prioriser





Introduction

1. Evolution de l'investissement public
2. Evolution du marché de l'ingénierie
3. Impacts sur les sociétés et salariés de l'ingénierie privée
4. Conclusions et préconisations

Glossaire

Glossaire

1 / 2

Sigle	Définition
3FP	Ensemble des Fonctions Publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière)
AASQA	Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air
ACT	Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux
ADCF	Assemblée des communautés de France
ADIL	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
ADS	Application du Droit des Sols
AFITF	Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France
ALEC	Agence Locale de l'Energie et du Climat
ALUR	Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMO	Assistante à Maîtrise d'Ouvrage
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
AOR	Assistance lors des opérations de réception
APD	Etudes d'Avant Projet Définitif
APS	Etudes d'Avant Projet Sommaire
APU	Administrations Publiques
APUC	L'Etat et les ODAC
APUL	Administrations Publiques Locales (les collectivités : régions, départements, communes, groupements de communes...)
ARS	Agence Régionale de Santé
ASSO	Administration de Sécurité Sociale
ATD	Agence Technique Départementale
ATESAT	Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire
AU	Agence d'Urbanisme
AVP	Etudes d'Avant-projet
BOAMP	Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics
CA	Chiffre d'Affaires

Sigle	Définition
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CEREMA	Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CG	Conseil Général
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CGI	Commissariat Général à l'Investissement
CNFTPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNISF	Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France
CNPF	Conseil National de la Propriété Forestière
CRPF	Centres Régionaux de la Propriété Forestière
CT	Collectivités Territoriales
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDE	Directions Départementales de l'Équipement
DIRM	Directions Interrégionales de la Mer
DDT	Directions Départementales des Territoires
DDT(M)	Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DET	Direction de l'exécution des contrats de travail
DGAFP	Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales (rattachée au ministère de l'intérieur)
DIA	Etudes de diagnostics
DILA	Direction de l'Information Légale et Administrative (rattachée au premier ministre et éditrice du site boamp.fr)
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
DRAAF	Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRE	Direction Régionale de l'Équipement
DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
EDAD	Ecologie, Développement et Aménagement Durable

Glossaire

2 / 2

Sigle	Définition
EP	Etudes préliminaires
EPC	Engineering, Procurement and Construction
EPCC	Engineering, Procurement, Construction and Commissioning
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPCM	Engineering, Procurement and Construction Management
EPL	Etablissement Public Local
ESQ	Etudes d'esquisse
EXE	Etudes d'Exécution
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FCTVA	Fonds de compensation pour la TVA
FEDER	Fonds Européen de Développement Economique et Régional
FNTF	Fédération Nationale des Travaux Publics
FPE	Fonction Publique d'Etat
FPH	Fonction Publique Hospitalière
FPT	Fonction Publique Territoriale
FtH	Fiber to the Home
IDDRIM	Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité
IESF	Ingénieurs et Scientifiques de France
INERIS	Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LBP	La Banque Postale
LFI	Loi de Finances Initiales
LFR	Loi de Finances Rectificative
LGV	Ligne à Grande Vitesse
LTE	Long Term Evolution
MEDDE	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
MOA	Maîtrise d'Ouvrage
MOAD / MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée

Sigle	Définition
MOE	Maîtrise d'Œuvre
MURCEF	Loi du 11 décembre 2001 portant Mesures Urgentes de Réformes à Caractère Economique et Financier
ODAC	Organismes Divers d'Administration Centrale (
ONF	Office national des forêts
OPC	Ordonnancement Pilotage Coordination
PACT	Réseau associatif national au service des personnes et de leur habitat
PC	Permis de Construire
PIA	Programme Investissements d'Avenir
PIB	Produit Intérieur Brut
PLF	Projet de Loi de Finances
PLU	Plans Locaux d'Urbanisme
PRO	Etudes de Projet
PNRU	Programme National pour la Rénovation Urbaine
RESF	Rapport Economique, Social et Financier (annexé au Projet de Loi de Finances)
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SEM	Société d'Economie Mixte
SEMOP	Société d'Economie Mixte à Opération Unique
SFIL	Société de Financement Local
SI	Systèmes d'Information
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SIVU	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SNIT	Syndicat National des Transports
SPL	Société Publique Locale
SPLA	Société Publique Locale d'Aménagement
SRCAE	Schéma Régional Climat Air Energie
SYN	Plan de Synthèse
UE	Union Européenne
VISA	Visa des études d'exécution



Merci de votre attention...

Pour toute demande d'information veuillez contacter :

Chef de projet : Neïla HAMADACHE

Mail: opiiec@opiiec.fr

